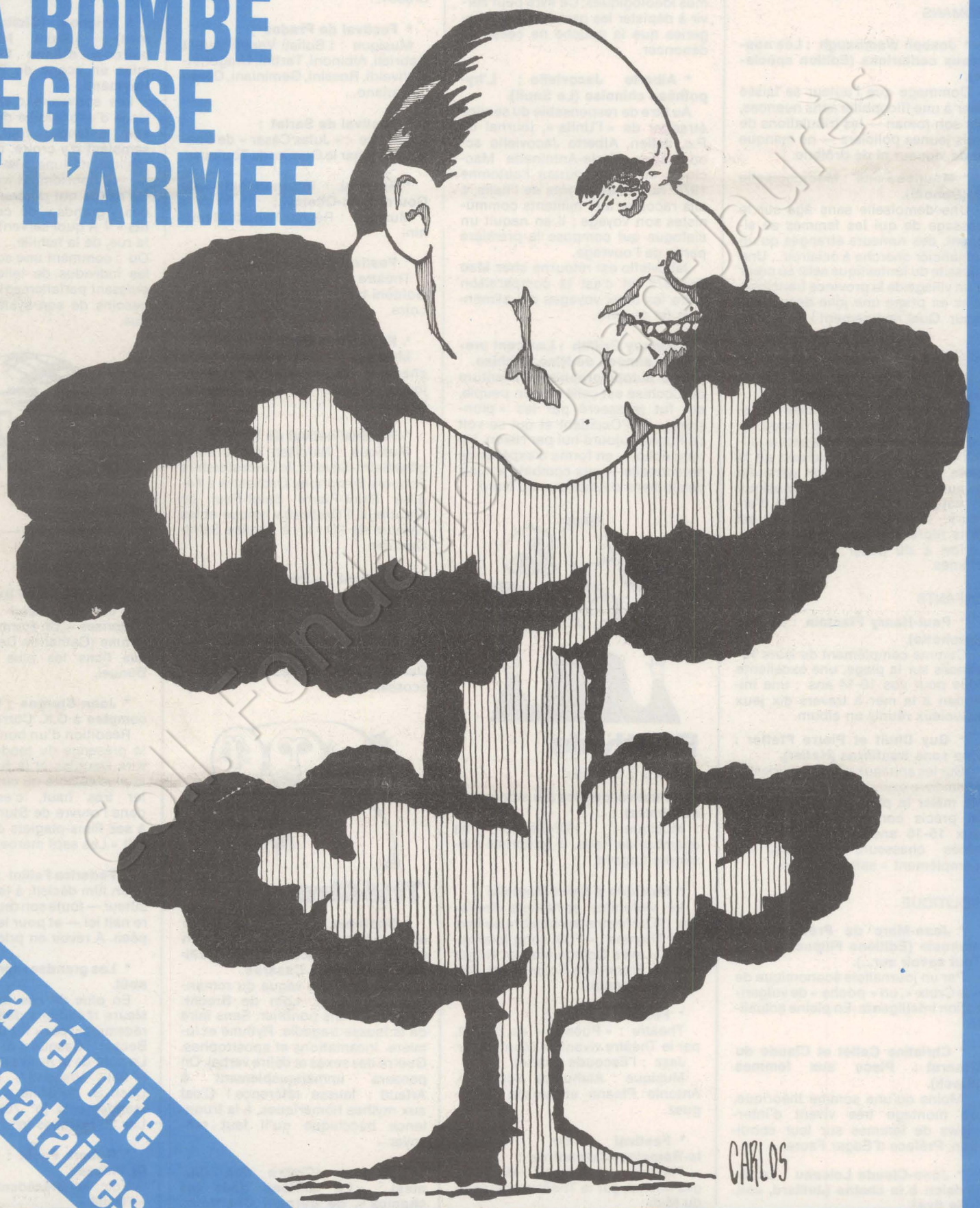
l'unité

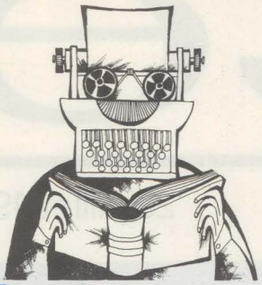
N°74 - 2F 50 Hebdomadaire socialiste 20 juillet 1973

LA BOMBE L'EGLISE ET L'ARMEE



La révolte des locataires

Au risque de vous plaire



Livres

ROMANS

*** Joseph Wambaugh : Les nouveaux centurions (Edition spéciale).**

Dommage que l'auteur se laisse aller à une flicophilie sans nuances, car son roman — les tribulations de trois jeunes policiers — ne manque ni de vigueur ni de drôlerie.

*** Maurice Pons : Mademoiselle B. (Denoël).**

Une demoiselle sans âge sur le passage de qui les femmes se signent, des rumeurs étranges qu'un romancier cherche à éclaircir... Une réussite du fantastique saisi au cœur d'un village de la province française, avec en prime une jolie dose d'humour. Quel ravissement !

VACANCES

*** Guide Nagel des Etats-Unis ; Guide Nagel de l'Algérie.**

Dans votre valise avant de l'enregistrer pour New York ou Tipasa. Le volume Etats-Unis a toutes les qualités de clarté et de concision de la série, mais l'introduction générale — au moins concernant la musique — est bien faible, voire truffé d'erreurs. Le guide Algérie, lui, est sans reproches, alors que sa réalisation a dû poser quelques problèmes.

ENFANTS

*** Paul-Henry Plantain : La mer (Hachette).**

Comme complément de leurs vacances sur la plage, une excellente idée pour vos 10-14 ans : une initiation à la mer à travers dix jeux astucieux réunis en album.

*** Guy Dhuit et Pierre Pfeffer : Zoo sans frontières (Hatier).**

Sur les animaux d'Afrique orientale, un livre exemplaire dans sa façon de mêler la photo à un texte clair et précis convenant parfaitement aux 15-16 ans ; plus, pour leurs aînés chasseurs d'images, un complément « safari-photo ».

POLITIQUE

*** Jean-Marc de Préneuf : La monnaie (Editions Filipacchi, coll. Tout savoir sur...).**

Par un journaliste économique de « la Croix », un « poche » de vulgarisation intelligente. En pleine actualité.

*** Christine Callet et Claude du Granrut : Place aux femmes (Stock).**

Moins qu'une somme théorique, un montage très vivant d'interviews de femmes sur leur condition. Préface d'Edgar Faure.

*** Jean-Claude Loiseau : La télévision à la chaîne (Julliard, coll. Idée fixe).**

Vif, nerveux, un essai-pamphlet où un chroniqueur spécialisé dit ce qu'il a sur le cœur à propos de la grande maison d'Arthur Conte.

HISTOIRE

*** Jean-Christian Petitfils : La droite en France, de 1789 à nos jours (P.u.f.).**

L'aventure d'un déguisement sans cesse renouvelé : sous les oripeaux du bonapartisme, du boulangisme, du vichysme ou du gaullisme, la droite n'a fait que mettre des masques. Mais elle demeure, avec ses attaches économiques et ses thèmes idéologiques. Ce livre peut servir à dépister les parades et les singeries que la gauche ne cesse de dénoncer.

*** Alberto Jacoviello : L'hypothèse chinoise (Le Seuil).**

Au titre de responsable du service étranger de « l'Unita », journal du P.c. italien, Alberto Jacoviello accompagna Marie-Antoinette Macciochi en Chine durant l'automne 1970. Aux quatre coins de l'Italie, il alla raconter aux militants communistes son voyage ; il en naquit un dialogue qui compose la première partie de l'ouvrage.

Jacoviello est retourné chez Mao en 1972, et c'est la comparaison entre les deux voyages qui alimente la fin du livre.

*** Kinney Griffith : Les cent premières années de Nino Cochise.**

Une autobiographie : l'aventure de Cochise est celle de son peuple, qui fut massacré par les « pionniers » de l'Occident et qui se voit baillonné aujourd'hui par Nixon. Un long écho — en forme d'expérience personnelle — aux combats actuels des Indiens d'Amérique du Nord.



Festivals

Jusqu'à fin juillet :

*** Festival de Nice (au monastère de Cimiez) :**

Musique : l'Orchestre de chambre de Paris, le guitariste Alexandre Lagoya.

*** Musique à Saint-Maximin :**

Le violoniste soviétique Tretiakov ; l'Orchestre de chambre de Bernard Thomas ; « Folk song international » avec Colette Magny, Roger Mason, Francesca Solleville et Atahualpa Yupanqui.

*** Festival d'Arles :**

Théâtre : « Poèmes » de Brecht, par le Théâtre vivant de Montpellier.

Jazz : l'Escoude quartet.

Musique : Atahualpa Yupanqui, Antonio Pinana et Amalia Rodriguez.

*** Festival de Vaison-la-Romaine/Carpentras :**

Théâtre : « Les jouets » de Georges Michel, par le Théâtre populaire du Midi.

Danse : « Cris-gestes » par la Compagnie Dora Feilane.

Quinzaine de l'audiovisuel : début des réalisations.

*** Festival de musiques médiévales aux Baux-de-Provence.**

Musique : « Le Moyen-Age en France, des troubadours à la Renaissance » par le Studio Der Fruhen Musik de Munich.

*** Nuits musicales d'Uzès :**

Musique : le guitariste Oscar Cacéres, l'Orchestre de chambre de Brasov.

*** Festival de Prades :**

Musique : I Solisti Veneti jouent Gabrieli, Albinoni, Tartini, Dragonetti, Vivaldi, Rossini, Geminiani, Corelli, Giulano...

*** Festival de Sarlat :**

Théâtre : « Jules César » de Shakespeare par le Grenier de Toulouse.

*** Festival international de Gourdon-en-Quercy :**

Musique : Récital Yehudi Menuhin.

*** Festival de La Baule :**

Théâtre : « L'amant militaire » de Goldoni par le Théâtre des Pays de Loire.

*** Festival de Blois :**

Musique : l'Orchestre de chambre Jean-François Paillard joue Mouret, Vivaldi, Debussy, Haendel.

*** Festival estival de Paris :**

Musique : Narcisso Yepes à l'église Saint-Séverin, le Leicestershire Schools Symphony Orchestra à l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Montreuil, l'Orchestre lyrique et les chœurs de l'O.r.t.f. à l'église Saint-Germain.

*** Festival « Pop Celtic » — Kerlag 73.**

A partir du 22 juillet, à Kerlag (près de Moelan-sur-Mer, Finistère) : Glenmor, Alan Stivell, les sœurs Coadec, Kirjuhel, le peintre Garlonn, des artistes irlandais et écossais.



Théâtre

*** Chateauvallon : « Penthésilée » de Kleist, adaptation de Julien Gracq. Mise en scène de Jean Gilibert. Avec Maria Casarès.**

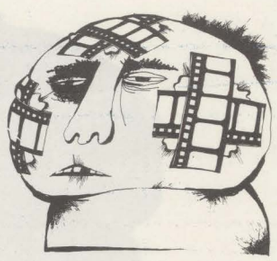
Folie. Dernière vague du romantisme allemand. Loin de Brecht. Avant lui. Sans pontifier. Sans faire de la fausse tragédie. Rythme et lumière. Incantations et apostrophes. Guerre des sexes et délire verbal. On pensera immanquablement à Artaud : fausse référence ! C'est aux mythes homériques, à la truculence bacchique qu'il faut renvoyer...

*** Avignon (Cloître des Carmes) : « Le château dans les champs », de Bernard Chartreux, par le Théâtre de la Reprise. Mise en scène de Robert Gironès.**

La politique égrenée sur le mode narratif du conte. Sous l'innocence se découvre une charge érotique qui conditionne les rapports entre les personnages. La fable est on ne peut plus concrète et claire : des comédiens débarquent dans un pays inconnu, merveilleux... mais les réalités de la vie quotidienne les obligent à poser des questions et à régler des problèmes. La vie n'est pas un rêve : la conscience politique surgit au détour de cette découverte.

*** Avignon (Cloître des Carmes) : « Saint Nicolas, mon patron » d'Anne Perry-Bouquet, mise en scène de Pierre-Etienne Heymann.**

Les souvenirs d'une petite fille issue d'une famille ouvrière : dans son enfance, tout en faisant semblant d'y croire, mais sans être réellement dupe, elle jouait à imiter le comportement des adultes. Qu'est-ce qui différencie le monde des « grands » de celui des « petits » ? A quoi servent les écoles de la rue, de la famille... et de l'école ? Ou : comment une société façonne les individus de telle façon qu'ils puissent parfaitement répondre aux besoins de son système économique.



Cinéma

*** Luis Bunuel : Belle de jour.**

C'est la saison des grandes « reprises ». Un étonnant portrait de femme (Catherine Deneuve) et l'un des films les plus sulfureux de Bunuel.

*** John Sturges : Règlement de comptes à O.K. Corral.**

Réédition d'un bon western, avec la présence du tandem Lancaster-Kirk Douglas et la fusillade de rue la plus célèbre du cinéma. Sans voler très haut, c'est finalement, dans l'œuvre de Sturges, supérieur à ses films-plagiats ou au très surfait « Les sept mercenaires ».

*** Federico Fellini : La dolce vita.**

Un film décisif, à la fois pour son auteur — toute son œuvre postérieure naît ici — et pour le cinéma européen. A revoir en priorité.

*** Les grandes reprises de juillet-août.**

En plus de ces trois films, plusieurs rééditions déjà chroniquées récemment par « l'Unité » : Jacques Becker : Casque d'or ; David Lean : Le pont de la rivière Kwaï (voir notre n° 69) ; Visconti : Les damnés ; Cecil B. de Mille : Les dix commandements (n° 70) ; Hitchcock : Les 39 marches (n° 72).

*** Robert Fuest : L'abominable Dr Phibes.**

Voir le précédent numéro de « l'Unité ».

Sommaire

4

Patronat : Qui est violent ?

Grèves : C'est cela, Noguères

7

Editorial : Les incorrigibles

8

Monnaie : Toujours à la traîne

10

Le soja de l'imprévoyance

Portugal : Génocide au Mozambique

12

Energie : O.p.a. sur le soleil

13

Centres aérés : Autre chose qu'une garderie

14

14 juillet : Paris n'est plus une fête

16

Cinéma : L'opium rose du « porno »

17

Festival d'Avignon : Retrouvailles et inventions

18

Les festivals de vos vacances

19

Document : Les révoltés de la quittance

23

Mots croisés

24

Bombe française : Les oignons de l'amiral

PHOTOS ET DESSINS

Barrigues (page 5) Gérald Bloncourt (page 13) Carlos Brito (pages 1, 11) Jean-Pierre Coureuil (page 16) Gamma (page 9) Keystone (page 12) Pascal Lebrun (pages 6, 21) Sabadel (page 19) U.p.i. (page 10).

Lettre à nos lecteurs

Rendez-vous en septembre

Comme l'an dernier, « l'Unité » interrompt sa publication après ce numéro et pendant tout le mois d'août. Comme l'an dernier, nous avons hésité à prendre cette décision mais elle s'impose à nous pour plusieurs raisons :

— la perturbation de la vente en kiosques est considérable en août pour tous les journaux et plus encore pour ceux dont le tirage n'est pas suffisant pour leur permettre d'« arroser » temporairement tous les lieux de vacances ;

— la vente militante, qui a représenté tout au long de l'année une part importante de notre diffusion, fléchit très sensiblement en août : les militants qui ont été présents tous les dimanches dans les rues et sur les marchés ont droit eux aussi à leur temps de repos, que nous leur souhaitons le plus heureux possible ;

— quant à l'équipe permanente de « l'Unité », ses effectifs demeurent si réduits qu'il lui serait impossible de prendre quelques semaines de congé si le journal continuait à paraître en août.

Nous n'allons pas pour autant nous désintéresser du journal, mais au contraire mettre à profit cette interruption pour préparer une nouvelle formule qui, tant par sa présentation que par son contenu, fera davantage de « l'Unité » l'hebdomadaire du Parti socialiste. Si les résultats que nous avons atteints au bout d'un an et demi d'existence prouvent que nous avons eu raison de croire qu'il était possible de redonner vie à une presse socialiste, le tirage et la diffusion de « l'Unité » sont encore loin de correspondre à ce qu'est aujourd'hui dans le pays la réalité du Parti socialiste. Il faut rapidement combler ce décalage.

Dès notre numéro de rentrée — le vendredi 7 septembre — nous vous ferons part de nos projets afin que vous puissiez exprimer votre avis comme beaucoup d'entre vous l'ont déjà fait au cours des derniers mois. Nous préparerons ainsi ensemble pour octobre une campagne de lancement qui assurera à « l'Unité » un nouveau bond en avant à la mesure des légitimes ambitions qui sont aujourd'hui celles de tous les socialistes.

En attendant, et en remerciant à nouveau nos abonnés, nos lecteurs, nos diffuseurs et tous nos amis de leur fidélité, nous souhaitons à tous de bonnes vacances avant les nouveaux combats qui nous attendent.

L'UNITE

P.s. Il va de soi que nos abonnés ne subiront aucun préjudice du fait de notre interruption : leur abonnement sera prolongé pour une durée égale.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

PATRONAT : QUI EST VIOLENT ?

François Ceyrac, président du C.n.p.f., s'est mis en colère. Dans une déclaration à l'agence France-Presse qui a été largement, très largement, reprise par les grands moyens d'information et en particulier par les deux chaînes de télévision, il a dénoncé les « opérations concertées aboutissant à la destruction des moyens de production. »

Nous n'avons pas l'habitude d'offrir nos colonnes aux représentants du patronat, mais il faut examiner de près ce qu'a déclaré François Ceyrac, et y réfléchir. C'est inquiétant. Et révélateur : « Nous ne pouvons pas ne pas considérer avec attention et gravité l'apparition, au cours de ces derniers mois, et tout récemment encore, de conflits qui se présentent avec des caractères nouveaux et inquiétants. Tout d'abord, une certaine tendance à la radicalisation, c'est-à-dire le refus de la part des véritables responsables de tenir compte des réalités de l'entreprise et leur volonté de pousser jusqu'à l'extrême, sans souci réel de conciliation. Ensuite, l'affaiblissement de l'autorité des organisations syndicales devant ces situations nouvelles. Enfin, et ceci est particulièrement grave, les atteintes portées à l'instrument de production, que ce soit dans les Pyrénées-Atlantiques ou dans le Doubs. Dans un cas, c'est la destruction consciemment acceptée de l'outil de production, dans l'autre la dilapidation de l'actif social dans des conditions de légèreté et d'irrégularité inadmissibles, au risque de rendre plus difficiles des solutions viables ».

Première question : qui est responsable de la situation financière catastrophique de Lip ? Les ouvriers qui font marcher l'usine depuis plus d'un mois, ou les patrons qui, après des années de gestion fantaisiste, déclaraient le 12 juin qu'il n'y avait pas de solution ?

Deuxième question : qui est responsable de l'arrêt des fours à l'usine Péchiney de Noguères ? Les grévistes qui réclament des salaires décents, ou la soixantaine d'agents de maîtrise présents sur les lieux qui n'ont pas su — ou pas voulu ? — faire fonctionner les cuves, alors qu'au cours de précédentes grèves un piquet composé de 36 ouvriers avait suffi à assurer la sécurité ?

Les réponses viennent d'elles-mêmes, et l'on peut seulement s'étonner que Ceyrac n'ait pas pris la peine de chercher des reproches plus sérieux à faire aux grévistes. On se demande aussi pourquoi le président du C.n.p.f., qui s'était donné beaucoup de mal à parer le patronat d'une étiquette « sociale », a brusquement laissé tomber le masque. Six mois ont à peine passé depuis son élection et Ceyrac, brusquement, se met à tenir des propos que ne renierait pas un maître de forges du siècle dernier. Pourquoi ?

D'abord parce que Ceyrac doit tenir compte de l'aile droite du patronat. Il semble que ses ambitions de jouer les Chaban-Delmas n'aient pas plu à tout le monde, et que sa popularité soit fortement en baisse. Au point que le mensuel économique « l'Expansion » écrit ce mois-ci : « Il a rencontré les mêmes difficultés que l'ancien Premier ministre : son corps social est plus conservateur que lui. Les patrons français, à la manière des troupes U.d.r., traînent les pieds et renâclent. » Et de même que Georges Pompidou s'entoure de Druon, de Galley et de Marcellin pour rassurer les inquiets, Ceyrac doit, lui aussi, donner des gages à sa droite. C'est maintenant chose faite.

Sans cran de sûreté

Mais à ces considérations tactiques s'ajoute sûrement une autre préoccupation. En prononçant son discours, Ceyrac n'était pas uniquement préoccupé de rameuter les mécontents. Il exprimait aussi l'inquiétude que ressentent en ce moment tous les patrons : Lip et Pechiney-Noguères les effraient. Ces derniers mois, patronat et gouvernement s'étaient bercés d'une douce espérance. Après l'échec de quelques grèves, ils avaient cru possible de lancer une grande campagne antisyndicale. Quand la France avait les yeux braqués sur Renault, par exemple, ils s'en

C'est cela, Noguères

De notre envoyé spécial

« L'huissier a de jolies jambes », apprécie un gréviste allongé sur l'herbe du terre-plein devant l'usine. Elle (l'huissier) vient, sur le coup de dix heures du matin, sommer le piquet de grève permanent d'ouvrir, ou de laisser ouvrir, les grilles — ce que feront un instant plus tard la maîtrise et les cadres, arrachant au passage les panneaux « Pechiney-Noguères en grève », « Unité d'action dans la grève »...

Curieuses méthodes. Est-ce là le type de « contact permanent » que la direction se flatte publiquement d'entretenir avec ses ouvriers rebelles ? Autre sujet d'étonnement : je venais voir des « casseurs de l'outil de travail » — ces trois séries de 146 cuves d'électrolyse qui transforment l'alumine en aluminium et fournissent, en temps normal, un tiers de la production française. Et je tombe sur des ouvriers jovials, ni hâbleurs ni déprimés qui, entre deux parties de belote ou de pétanque, entre deux assemblées générales, expliquent posément ce qu'ils ont fait — ou refusé de faire — et ce qu'ils veulent.

Depuis le 4 juillet, l'usine, qui emploie 600 personnes, dont 450 ouvriers, est totalement arrêtée. Mais le conflit a débuté en avril, avec le dépôt par le personnel d'un cahier de revendications. Sur les conditions de travail : poussière, chaleur (jusqu'à 70° en été), trépidations, bruits, vapeurs toxiques — qui font de 16 % des ouvriers des handicapés (surdité, sinistrose, ulcères, déviations de la colonne vertébrale) ; 42 heures par semaine et pas de cinquième équipe de travail. Sur le reclassement de ces handicapés, systématiquement sous-payés à leur retour d'hôpital. Sur les retenues de congés de maladie. Sur les congés payés : 20 jours ouvrables seulement. Sur l'échelle des classifications, calculée selon un barème qui n'a pas bougé depuis 1945 — et qui fait que presque tous les salaires sont compris entre 1 200 et 1 800 F.

La direction, qui sait tout cela fort bien, ne bronche pas. Elle croit détenir l'arme de dissuasion absolue : le chantage à l'arrêt de la production. Elle s'en sert depuis dix ans avec succès : au bout de quelques jours d'arrêt de travail, même avec la mise en place d'une équipe de sécurité, il faut vider les cuves, les alimenter en minerai, etc. — sous peine de détériorer le matériel, très coûteux. La reprise générale se fait alors très vite, les promesses arrachées sont oubliées. Lorsque l'usine a été créée, en 1958, les ouvriers étaient les mieux lotis de la région. Ils se retrouvent aujourd'hui à la traîne de toutes les entreprises de la région (complexe de Lacq). « Alors, vraiment, cette fois, ras le bol », résume un gréviste.

Grève tournante fin mai, fausses négociations en juin, tentatives de conciliations avortées : les grévistes retirent le piquet de sécurité qu'ils maintenaient dans l'usine, où une soixantaine de cadres et d'agents de maîtrise non grévistes demeurent : plus qu'il n'en faut pour assurer les tâches minimum. « En mai 68, nous avons fait tourner l'usine tout seuls, avec seulement 36 ouvriers pour la sécurité », rappelle un délégué C.f.d.t.

Se méprenant toujours sur la détermination des grévistes, la direction ordonne l'arrêt des séries l'une après l'autre. Elle

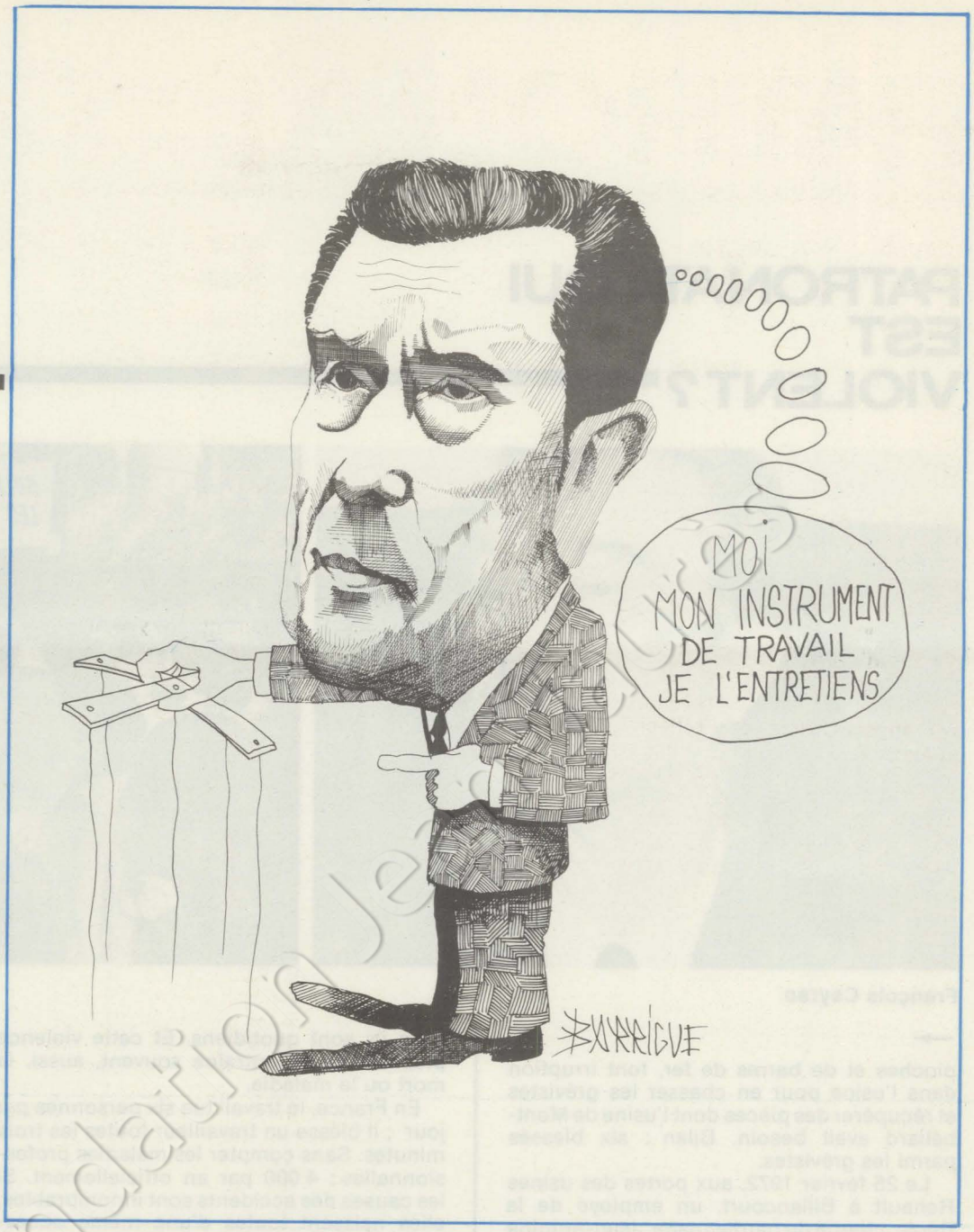
étaient donné à cœur joie : les syndicats étaient débordés, les grévistes irresponsables, etc. Malheureusement pour eux, Lip survint. Un conflit exemplaire, où les patrons se retrouvent convaincus de fautes professionnelles, où les grévistes travaillent et se débrouillent seuls, où les syndicats sont présents. Un conflit que le pays tout entier regarde avec sympathie. En rêvant un peu, aussi...

Alors, comme là on ne peut plus trouver des arguments présentant un minimum de vraisemblance, on pioche vite dans les vieux thèmes : on a affaire à des fous, des violents, à des gens qui ne veulent pas discuter. Ceyrac ne le dit pas, mais on sent bien qu'il doit déplorer une « bonne » règlementation du droit de grève, car enfin, si les ouvriers en grève empêchent une usine de fonctionner normalement, où va-t-on ?

Bref, Ceyrac est ulcéré par une telle audace, une telle violence. Et il oublie allègrement que la violence, presque toujours, commence du côté des patrons. Les exemples sont innombrables.

En avril dernier, les ouvriers des usines Peugeot de Saint-Etienne se mettent en grève. Ils réclament un salaire de 1 500 F par mois. Ils occupent l'usine le 4 avril. La nuit du 11, vers 3 heures du matin, une quarantaine d'hommes casqués, chaussés de rangers, armés de chaînes de vélos, de manches de

→



prend ainsi, froidement, la responsabilité de perdre plusieurs milliards plutôt que de donner satisfaction à ses employés, qui ont pourtant accepté entre-temps de réduire de plus de moitié leurs revendications, puis de proposer l'étude d'un calendrier pour leur mise en application.

Personne n'a cédé. De part et d'autre, il y a eu erreur d'appréciation sur la détermination de l'adversaire. Au terme de l'escalade, une situation sans précédent : l'occultation de l'instrument de production. Un rapport de force nouveau s'établit, et chacun tâtonne pour l'évaluer justement. La direction dispose de plusieurs cartes, en use et en abuse : la presse d'abord. En lançant contre-vérité sur contre-vérité. Un journaliste de « Sud-Ouest », la mâchoire brisée par un maître coup de poing, sous l'œil volontairement aveugle des gendarmes du coin, paiera pour tous ses confrères... Les pressions, ensuite : des non-grévistes de la première heure contactent individuellement les uns et les autres pour qu'ils reprennent le travail avant la vague des licenciements... Les promesses et les cajoleries, enfin : pas question de fermer l'usine, ni de réduire les effectifs. Ce qu'il faut, explique-t-on à la direction, c'est procéder à des essais de remise en marche des cuves. D'abord avec une trentaine de travailleurs. Nous verrons ensuite.

« D'accord, disent aujourd'hui les grévistes, mais à condition que des négociations sur nos revendications s'ouvrent simultanément. »

La direction locale, qui a reçu de Paris des instructions («Surtout pas de vagues ! ») et un renfort de matière grise, acquiesce. Le dialogue est relancé. Il suffira de peu pour qu'il aboutisse.

Car la nécessité d'une reprise a trouvé, parmi les grévistes, un défenseur non négligeable. La C.g.t., en l'occurence. « Privés de l'outil de travail, et faute d'un fort courant de soutien à l'intérieur du trust ou du sein du complexe — à l'entrée des vacances, c'est normal — nous n'avons plus de moyen de pression sur le patron ; nous devons rentrer unis et chercher de nouvelles formes de lutte », **m'explique un délégué cégétiste.**

A l'inverse, la C.f.d.t. — majoritaire dans l'usine et vrai moteur de la grève — s'est prononcée pour l'élargissement de l'action. Mais, minoritaire dans les autres entreprises du trust, et guère plus puissante dans le reste du complexe de Lacq, elle se heurte à trop forte passivité. Les manifestations de solidarité (débrayages, refus d'effectuer les heures supplémentaires, collectes) demeurent quelque peu symboliques. En outre, il lui faut aussi compter avec la nécessité de maintenir l'unité d'action à la base — l'assemblée générale des grévistes est souveraine ; les délégués syndicaux, mandatés par elle, sont révocables du jour au lendemain — ce qui lui interdit de durcir le mouvement et la place insensiblement dans le sillage de la C.g.t.

L'enjeu du conflit est pourtant capital : au-delà d'une possible limitation du droit de grève dans les industries à marche continue, c'est peut-être le sort de toute la région qui est en balance. Non que l'usine de Pechiney à Noguères soit menacée de fermeture — elle est, et restera, trop rentable pour cela. Mais c'est, pour le patronat, un bon banc d'essai dans le maniement de ses ouvriers trop vindicatifs qui n'acceptent plus certaines formes de chantage. Ni n'importe quelles conditions de travail. Des ouvriers qui étaient, voici quinze ans, des paysans.

L'exploitation du gisement de Lacq a converti le pays à la monoculture du maïs, et mis l'homme des champs en usine. Aujourd'hui, on parle déjà de démanteler le complexe : le gaz commencera à s'épuiser dans dix ans. Le maïs restera — il y faut peu de bras. Les usines fermeront. Les ouvriers, eux, transhumeront. 1 800 l'ont déjà fait en quelques mois. Ça grogne et gronde. Il faut, vite, vite réapprendre à tous la docilité. C'est cela, Noguères. Et cela nous concerne.

GERARD L'HERBIER

PATRONAT : QUI EST VIOLENT ?





François Ceyrac

→

pioches et de barres de fer, font irruption dans l'usine pour en chasser les grévistes et récupérer des pièces dont l'usine de Montbéliard avait besoin. Bilan : six blessés parmi les grévistes.

Le 25 février 1972, aux portes des usines Renault à Billancourt, un employé de la Régie, chargé du gardiennage, Jean-Antoine Tramoni, abat d'un coup de feu un jeune militant maoïste, Pierre Overney. Il n'avait pas le droit de porter une arme. Le jour de son procès, quand le président lui demande s'il a levé le cran de sûreté de son arme, il répond : « Je ne l'avais pas mis. Quand on fait la guerre, si on mettait le cran de sûreté... ». Il a été mis en liberté provisoire.

Le 11 juin 1968, dans la nuit, aux usines Peugeot de Sochaux, plusieurs escadrons de gendarmes mobiles font évacuer les grévistes. A 10 heures du matin, les ouvriers partent à l'assaut et pénètrent dans l'enceinte de l'usine. Ils sont armés de cailloux. Les C.r.s. tirent : Pierre Beylot, 24 ans, est tué. Henri Blanchet, 40 ans, est « soufflé » par une grenade et tombe du mur sur lequel il était grimpé ; on le relève avec une fracture du crâne, il meurt au bout de quelques heures. Un ouvrier de 36 ans est atteint à la jambe ; il faudra l'amputer. Un jeune garçon de 18 ans sera, lui, amputé d'un pied.

Tous les jours

Ce sont là, évidemment, des exemples extrêmes. Ils n'en ont pas moins le mérite de rappeler qu'avec sa police, ou ses syndicats — du type C.f.t. — le patronat en arrive parfois aux solutions de force. Mais ils ne doivent pas faire oublier que la violence patronale s'exerce de bien d'autres manières. Les exemples sont peut-être moins visibles, peut-être moins choquants à première vue, mais ils sont quotidiens. Et cette violence plus insidieuse entraîne souvent, aussi, la mort ou la maladie.

En France, le travail tue six personnes par jour ; il blesse un travailleur toutes les trois minutes. Sans compter les maladies professionnelles : 4 000 par an officiellement. Si les causes des accidents sont innombrables, elles naissent toutes d'une même obsession : la course au rendement. Pour produire plus, on augmente les cadences. Pour gagner plus, on ne fait pas les investissements de sécurité et d'hygiène nécessaires. Un exemple parmi tant d'autres : l'usine Berliet de Vénissieux, il y a deux ans. Deux ouvriers sont occupés à réparer une presse de l'atelier d'emboutissage. L'un est écrasé par un pont roulant qu'on n'avait pas jugé bon d'arrêter pendant la réparation, il est tué net ; l'autre est projeté au sol, 12 mètres plus bas, et meurt quinze jours plus tard.

Quant aux maladies professionnelles, elles ne sont pas toujours reconnues. La chaleur, le bruit, les vapeurs toxiques, les odeurs, tout cela, lié à des cadences de plus en plus rapides, peut rendre malade. Mais pas assez pour que l'employeur soit reconnu responsable. Un soudeur, chargé de la réparation des citernes des pétroliers aux chantiers Afo, à Saint-Nazaire, raconte dans « Santé à vendre » (édité par la C.f.d.t.) : « Quand on rentre dans les cales, il y a encore pas mal de mazout. Ça colle aux pieds, et rapidement le bateau en est taché partout, et ça glisse. Tous nos vêtements en sont imprégnés ; quand je rentre chez moi le soir, j'ai à peine ouvert la porte que ma femme me dit : « Comme tu sens le pétrole ! ». Il n'y a pas de douches sur le chantier, juste un lavabo... Dans ces conditions beaucoup se trouvent mal. On a des nausées, des aigreurs d'estomac, des maux de tête. Mais ce n'est pas reconnu comme maladies professionnelles. »

Si l'on ajoute à ces violences que subissent tous les jours des millions de salariés, les conditions de logement, les heures de transport, les bas salaires — six millions de Français, le tiers des salariés, gagnent juste de quoi survivre : moins de mille francs par mois — les brimades infligées aux militants syndicaux, les menaces de licenciements — il y a en France 300 000 licenciements par an dont 60 000 sont des licenciements collectifs — on ne peut même plus se demander de quel côté est la violence. Pour qu'elle cesse, il faudrait que messieurs les exploiteurs commencent.

MICHELE BACKMANN

Déjà, en 1906...

La réponse ouvrière aux carences patronales, que les travailleurs de Lip ont remise à l'ordre du jour, ne date pas d'hier. A la veille du 1er mai 1906, l'hebdomadaire « l'Assiette au Beurre », alors fort lu dans les milieux anarchistes et syndicalistes révolutionnaires, publiait une caricature montrant un ouvrier et un patron affrontés, avec cette légende :

Le patron : « Alors, je ferme ? »

L'ouvrier : « Et puis après ? On mettra sur la boutique : Société ouvrière et on continuera ».

Etudiant de province cherche pour le 1er octobre une chambre à Paris. Ecrire à R.P. 2, rue du Cygne, Paris (1er) qui transmettra, ou téléphoner à 236.75.01, h. bureau.

Les incorrigibles

Est-ce parce que l'on est déjà en période de vacances et que les commentateurs politiques manquent de sujets ? Ils se sont en tout cas retrouvés avec un bel ensemble, du « Figaro » à « la Nation » et de Lecanuet à l'U.j.p., autour d'une idée pour le moins étrange : face à l'offensive économique et commerciale américaine l'heure serait, en France, à l'« union sacrée » de tous les partis — à l'exception du Parti communiste bien entendu — qui feraient taire leurs divergences pour défendre ensemble l'indépendance nationale.

Il a suffi que François Mitterrand, dans une lettre au Premier ministre puis dans un entretien avec la presse, tienne un langage d'homme d'Etat dépouillé, pour la circonstance, du ton polémique qu'il lui arrive souvent d'employer à l'égard du Pouvoir, pour que certains en concluent que le Parti socialiste était prêt à soutenir le gouvernement. Quelques-uns, qui ont de l'imagination, ont même été jusqu'à envisager la possibilité d'une rencontre entre François Mitterrand et Pierre Messmer ou même Georges Pompidou. Les mêmes et plusieurs autres en ont naturellement profité pour reprendre la vieille antienne selon laquelle la politique étrangère sépare irrémédiablement les communistes et les socialistes et qu'après tout, ceux-ci ne sont pas si éloignés des réformateurs ou même de la majorité. Lecanuet, à qui son ralliement de mars n'a toujours rien apporté, rêve à nouveau d'étendre son mouvement à ce qu'il appelle la droite du Parti socialiste. Et parce que dans l'affirmation que la France ne doit pas aller au Nixon Round de Tokyo, des journalistes ont décélé des accents « gaulliens », ils seraient bien près d'écrire : « Mitterrand - Debré, même combat ». Par un titre et une photo, l'hebdomadaire « Le Point » a d'ailleurs cette semaine franchi le pas.

Tout ceci dénote un curieux aveuglement. D'abord parce que ce que François Mitterrand a dit la semaine dernière, il l'avait déjà, pour l'essentiel, énoncé à deux reprises à la tribune de l'Assemblée nationale, la première fois, le 29 mai, en répondant à Valéry Giscard d'Estaing dans le débat sur la politique économique ; la seconde fois, le 19 juin, en intervenant sur la politique étrangère face à Michel Jobert (cf « l'Unité » du 22 juin). Dans ces deux occasions, et encore devant la presse économique et financière le 11 juin, donc bien avant les interventions de Michel Debré et de quelques autres gaullistes, il avait souligné les dangers que faisait courir à la France, et à l'Europe, l'offensive américaine . Nul n'avait alors tiré de ses propos la conclusion d'un rapprochement avec le Pouvoir. Pour s'y aventurer cette fois-ci, il a fallu que les auditeurs du Premier secrétaire du Parti socialiste restent sourds à une phrase qui est pourtant claire : « Tout ce qui sera utile au pays nous le ferons. Mais nous pensons que la politique actuelle est nuisible. Nous ne pourrions donc nous y associer. »

Il est vrai que les mêmes n'ont pas davantage entendu une autre phrase prononcée au cours du même entretien avec la presse. Le hasard a voulu que celui-ci ait lieu un an jour pour jour après la cérémonie solennelle de ratification du programme commun de gouvernement de la gauche. François Mitterrand en a profité pour rappeler que le Parti socialiste demeure fidèle à cette alliance et qu'il n'a pas l'intention d'en changer. Libre à l'éditorialiste de « La Nation », qui n'a jamais brillé par sa lucidité, de rêver à nouveau à des « reclassements » qui feraient éclater l'union de la gauche. De nouvelles déceptions l'attendent.

La réalité est que dans le cadre de la stratégie unitaire que le Congrès de Grenoble a solennellement confirmée et que nul ne peut sérieusement mettre en doute, le Parti socialiste entend se comporter en parti responsable, expliquant notamment sans relâche aux Français à quoi conduit la politique économique et financière à laquelle Giscard d'Estaing a attaché son nom et démontrant que l'intérêt national exige une autre politique.

Que la critique rejoigne celle d'un certain nombre de gaullistes eux-mêmes inquiets de la faiblesse du Pouvoir actuel à l'égard des volontés hégémoniques américaines ne constitue qu'une preuve supplémentaire que cette critique est fondée. Mais la convergence cesse forcément au niveau des solutions proposées, pour la simple raison que les objectifs socialistes ne sauraient se confondre avec ceux d'un gouvernement qui reste en tous domaines l'expression du grand capital et le défenseur des puissances industrielles et financières.

C'est ce à quoi devraient réfléchir ceux qui parlent un peu vite, et bien légèrement, de rapprochements. Comme si « l'union sacrée » pouvait avoir un sens entre les exploités et ceux qui les exploitent !

CLAUDE ESTIER

Toujours à la traîne

A l'issue de la rencontre qu'ils eurent aux Açores en 1971, Georges Pompidou et Richard Nixon écrivirent en commun dans le document final qu'ils étaient « parvenus à une base d'accord sur les mesures nécessaires pour aboutir le plus tôt possible au règlement des problèmes du système monétaire international ». Deux ans plus tard, le triste Michel Jobert et le président de la République française paraissent avoir engagé une compétition pour savoir qui, des deux, se montrera le plus pessimiste et le plus négatif sur l'avenir de relations internationales dominées pour une large part, à la veille de l'ouverture du Nixon Round, par les problèmes monétaires. C'est qu'entre temps les difficultés du système capitaliste n'ont fait que croître et que le gouvernement français, partie prenante et consentante par principe et par vocation de ce système, a, sous couvert du réalisme ou du pragmatisme, suivi plus que dominé le cours des choses.

En août 1971, l'or valait 35 dollars l'once. Après deux dévaluations officielles et on ne sait combien de dévaluations de fait, il en vaut entre 120 et 125. Le grand vent de l'effondrement monétaire n'a cessé, depuis, de souffler sur le monde, sous l'œil goguenard des Américains qui apparaissent comme peu soucieux de soutenir sur les marchés mondiaux leur propre monnaie.

Valéry Giscard d'Estaing avait pensé trouver la parade en instituant en France le double marché des changes, qui n'a pas plus préservé la France de la nécessité d'acquérir des dollars par l'intermédiaire de sa Banque nationale que le système de la flottaison de la monnaie ne l'avait fait dans d'autres pays. Les avoirs de change de la Banque de France en dollars courants sont passés du 1er janvier 1971 au 1er janvier 1973 de 1 milliard 257 millions à 5 milliards 59 millions. Pour la même période, l'Allemagne fédérale, qui avait laissé flotter sa monnaie et avait refusé le système du double marché, a vu les siens passer de 8 milliards 455 millions à 16 milliards 837 millions.

Paroles d'or

Les fondements de la politique monétaire française ont été définis par le général de Gaulle lorsqu'il proclama son attachement à l'étalon-or. Depuis, Pompidou et Giscard d'Estaing n'ont cessé de soupirer après l'or

Semaines sociales: de l'interrogation à la contestation



La soixantième session des « Semaines sociales » qui vient de se tenir à Lyon n'a pas abouti à des conclusions claires sur le thème qui en faisait l'objet : « Chrétiens et Eglises dans la vie politique ». Mais cette entreprise, dont l'origine remonte à 1904, permet assez de sentir chaque année le pouls de la vie chrétienne en France pour appeler l'attention et susciter la réflexion.

Il s'agissait, cette fois, de débattre de l'engagement de chrétiens dans l'action politique, des motivations qui les amènent à faire des choix différents et, souvent, par conséquent, à s'affronter. A ceux qui mettent l'accent sur le grand clivage entre « dominants et dominés », certains répondaient que « les choix de société sont différents selon les hommes » et que « le pluralisme est la reconnaissance irréversible des projets de société et des analyses de situation ». Toutefois, il fut assez souvent souligné que ce pluralisme ne pouvait s'accommoder ni de l'injustice, ni de la guerre, ni du racisme pour que, en fin de compte, des lignes de force apparaissent : même esquissées, même insuffisantes aux yeux de beaucoup, elles portent témoignage des changements importants qui animent les courants religieux et, en premier lieu, l'Eglise catholique. Mais ces bouleversements qui affectent la conscience chrétienne n'aboutissent-ils pas, pour beaucoup, a des interrogations qui débouchent plus volontiers sur la spéculation intellectuelle que sur l'action ?

S'il est vrai que, selon la formule de Mgr Matagrin dans son rapport « Foi et politique » à l'Assemblée des évêques de France, « la politique n'est pas le tout de l'homme », Philippe Farine était fondé à insister sur la nécessité de convaincre les chrétiens que « l'efficacité n'est pas un péché ».

Dans cette recherche, il convient certes de reconnaître que la position du chrétien face à la politique reste inévitablement « inconfortable ». La déclaration de Mgr Riobé, évêque d'Orléans, contre les armes nucléaires, la réaction de l'amiral de Joybert, chef d'état-major de la Marine, invitant les évêques à se borner à « enseigner la foi et répandre la charité » sans se mêler des affaires de l'Etat, le commentaire ambigu du cardinal Daniélou, donnent la mesure des difficultés auxquelles se heurtent ceux qui recherchent une unicité de l'attitude chrétienne dans la société d'aujourd'hui.

Une question essentielle a été soumise à la Semaine sociale de Lyon : s'il est des lieux qui autorisent les désaccords sans risque d'intolérance, les communautés chrétiennes peuvent-elles être l'un de ces lieux ? Une réponse positive pourrait constituer un élément de progrès de la pensée politique. Mais le débat reste ouvert et les réserves exprimées par certains permettent de mesurer l'ampleur des antagonismes qui se sont révélés. C'est pourquoi la session de 1974, qui sera consacrée à la contestation dans tous les domaines, promet d'être un moment particulièrement chaud dans l'histoire des Semaines sociales.

ROGER FAJARDIE



Nixon et Pompidou aux Açores en 1971.

et de revendiquer le respect des parités fixes.

Lorsque le président Nixon décida, en 1971, une première dévaluation du dollar et la non-convertibilité de la monnaie américaine, cette position française fut alors fermement affirmée.

Pendant presqu'une année, les effets traditionnellement bénéfiques d'une dévaluation jouèrent en faveur du dollar, a tel point que le 6 juin 1972, Giscard d'Estaing, qui est une sorte de Mme Soleil résolument optimiste, proclamait qu'« une page de l'histoire conjoncturelle internationale est en train de tourner. Les conditions médiocres qui ont été celles des grandes économies mondiales en 1970 et 1971 s'améliorent sensiblement ». Un mois après, le rythme de la hausse des prix doublait en France...

Mais tout le monde croyait ou feignait de croire que les plus mauvais moments étaient passés et le gouvernement français donnait des leçons à tort et à travers. A la fin de juin 1972, Edward Heath, premier ministre britannique, annonce la flottaison de la livre. Le ministre Jean Charbonnel affirme : « La décision prise par le gouvernement britannique de laisser flotter la livre peut être ressentie par les Européens comme une atteinte à la discipline communautaire. »

C'était l'époque où le président Pompidou avait jugé nécessaire de lancer un avertissement à ses partenaires européens sur l'inutilité de la réunion, les 18 et 19 octobre, d'une conférence au sommet des Neuf, si l'assurance n'était pas donnée qu'à cette haute assemblée une solution commune serait apportée aux problèmes monétaires. Une intense activité diplomatique s'ensuivit, la thèse française allant jusqu'à soumettre l'idée d'une réévaluation de l'or. Spirituel — il le pensait du moins — Maurice Schumann lança à Helmut Schmidt, nouveau ministre des Finances ouest-allemand : « Vos paroles, mon cher ministre, valent de l'or, et de l'or réévalué. »

Pendant que se déroulaient ces exercices de style, la crise se poursuivait. En 1971, la masse monétaire du système international s'était accrue de 43 %. L'inflation française atteignait une nouvelle altitude : 9,8 % d'augmentation de la masse monétaire en circulation pendant le premier semestre de 1972. Giscard d'Estaing propose en août un premier train de mesures, qu'il qualifie sentencieusement « d'ensemble cohérent » et qui pour l'essentiel réduit le crédit et promet l'arrêt pour un an des hausses des tarifs des services publics. A l'usage, « l'ensemble cohérent » ne donnera rien et le ministre des Finances accumulera les plans de lutte : quatre de novembre 1972 à juillet 1973.

Dans les négociations européennes et mondiales, le succès aura été le même. Au cours de sa conférence de presse du 22 septembre 1972, Georges Pompidou est toujours aussi tranchant lorsqu'il évoque la rencontre des Neuf : « Ce sommet est évidemment et d'abord monétaire. » Mais il fait ensuite une longue démonstration selon laquelle des progrès ont été faits qui permettent enfin la réunion utile de la conférence.

Quelques jours plus tard — le 27 septembre — Giscard d'Estaing « planche » devant l'assemblée du Fonds monétaire international, réunie à New York. Stupeur : le ministre français propose que, tout en reconnaissant le principe des parités fixes, soit prévue une grande souplesse dans le fonctionnement du système monétaire par un élargissement permanent des marges de fluctuation entre les monnaies européennes et le dollar et par des changements plus fréquents des parités. En outre, il propose presque que les droits de tirage spéciaux (D.t.s.) se substituent à l'or. On apprend que le ministre des Finances a refait en catastrophe son discours après une intervention de l'Elysée et que Kissinger, le conseiller écouté du président Nixon, a rencontré Pompidou. La Conférence de Paris se tiendra donc dans l'optimisme. Le dollar paraît stabilisé et l'accord entre les Neuf réalisé sur le plan monétaire.

Le 9 janvier 1973, l'optimisme étant toujours de rigueur, Pompidou, à l'occasion d'une nouvelle conférence de presse — préélectorale — affirme que la « méfiance vis-à-vis du dollar s'est très fortement atténuée ». Quelques jours plus tard, la monnaie américaine s'effondre une nouvelle fois : 19 janvier, flottaison de la lire italienne ; 23 janvier, flottaison du franc suisse ; 2 février, instauration du contrôle des changes en Allemagne ; 12 février, nouvelle dévaluation de 10 % du dollar. Le président Pompidou est un bon prophète...

Ayant mis derrière lui le conflit vietnamien, Nixon frappe vite et fort. La nouvelle dévaluation est, pour lui, « au mieux une solution temporaire ». Le département d'Etat affirme que le rétablissement de la balance commerciale des U.s.a. ne peut être examiné indépendamment de leur présence militaire dans le monde. Et ce sera bientôt le plan Kissinger d'une nouvelle Charte atlantique.

François Mitterrand constate, après la dévaluation américaine, « que la guerre commerciale est engagée entre les Etats-Unis et l'Europe des Neuf. Devant cette situation, je ne peux que souhaiter que l'Europe des Neuf ait une politique monétaire commune ». Hélas, l'Europe n'est même pas en état

→

Toujours à la traîne

Génocide au Mozambique

→

d'appliquer les décisions de la conférence de Paris ; en mai dernier, lors d'une réunion du Comité des 20 à Washington, elle laisse apparaître les désaccords entre les partisans des parités fixes et ceux des changes flottants.

La réplique française sera présentée par Pompidou à la fin de mai, lors d'une entrevue avec le Premier ministre britannique : les concessions envisagées par les Américains dans le Nixon Round ne seront exécutoires qu'après un règlement monétaire international solide.

Cette riposte élyséenne se révèle comme un coup d'épée dans l'eau. Car Nixon s'est mis d'accord avec Leonid Brejnev et ce dernier est venu dire au président français tout le bien qu'il pensait de la coopération... américano-soviétique. Devant l'illusion perdue d'un dialogue privilégié entre Paris et Moscou, Pompidou a chaussé les bottes de la méfiance et crié que les Américains ne devaient pas quitter l'Europe, pendant que Michel Jobert mettait en garde contre les trop grandes espérances en la détente. Car la France pompidolienne s'est ainsi placée en position de demandeur.

Des Açores à Reykjavik, Pompidou est ainsi passé, au nom du « réalisme », du doux climat des tropiques au monde glaciaire. Sa politique n'a rien tenu et rien retenu. Sa mélancolie est compréhensible aujourd'hui, même lorsqu'elle ne paraît pas s'accompagner d'un sentiment de culpabilité. Car la fermeté n'existe pas sans principes.

CLAUDE FUZIER

« Les soldats portugais jouèrent au football avec la tête d'un enfant qu'ils avaient tué en lui fracassant le crâne... Un autre groupe s'amusa à enfermer les gens dans leurs huttes et à y mettre le feu... D'autres soldats rencontrèrent une femme enceinte à laquelle ils demandèrent le sexe de l'enfant qui allait naître ; la future mère répondit qu'elle ne le savait pas ; ils lui ouvrirent le ventre avec un couteau pour en extraire le fœtus... Pendant toute la journée suivante, les eaux du fleuve Nyantawatawa charrièrent des cadavres mutilés... Puis les troupes renouvelèrent leur tuerie à Chawola : 53 morts, dont 17 enfants... »

A lui seul, ce témoignage sur les massacres révoltants perpétrés par l'armée du très chrétien Portugal à Wiriyamu, dans sa colonie est-africaine du Mozambique, suffirait à condamner sans appel le régime colonialiste de Marcello Caetano. D'autant que, depuis les premières révélations faites par le « Times », d'innombrables témoignages sont venus les confirmer et les compléter, de la part de religieux espagnols, néerlandais et anglais qui venaient de rentrer du Mozambique. Des tueries et des tortures similaires ont eu récemment lieu ailleurs qu'à Wiriyamu et d'autres récits gonflent aujourd'hui les dossiers du secrétaire général de l'Onu Kurt Waldheim et du Vatican, aussi bien que ceux de Mario Soares, leader du Parti socialiste portugais (exilé à Paris) et d'Harold Wilson, qui est parvenu à obtenir un débat aux Communes mardi pour y dénoncer « le colonialisme répressif du fascisme portugais ».

Mais qu'on ne s'y trompe pas : la boucherie de Wiriyamu n'est pas un « accident » isolé et occasionnel. La liste est longue, sans remonter même avant 1971. Mucumbura : 14 otages exécutés, villages brûlés. Cambewe : 20 otages. Près de Mucumbura encore : les militaires arrachent un fœtus à sa mère et contraignent deux Noirs à le manger. Tueries près de Karopora et de Singa. Guvansene : plusieurs morts par torture par les « groupes spéciaux » (G.e.). Zone sud : 12 enfants enfermés dans une paillotte, sur laquelle on jette une grenade. Antonio : 16 personnes brûlées vives. Angonia : un village rasé, 200 morts. Province de Tete : les



Manifestations hostiles à la présence de Caetano à Londres, lundi dernier.

Le soja de l'imprévoyance

Mars 1973. « L'Unité » explique à ses lecteurs que la viande va augmenter. Fort, très fort. *(voir notre n°* 58). Parce que le gouvernement n'a pas voulu prévoir l'alimentation du bétail. Qu'il a accepté d'acheter du soja aux U.s.a., sans aider au développement de sa culture en France ou de toute autre culture de remplacement. Depuis des années, les spécialistes lançaient des cris d'alarme : « Nous dépendons de l'étranger... Il suffirait que... » Il a suffi. En un an, le soja a augmenté de 220%. Mieux, la soudure ne pourra pas être faite. Jacques Chirac, ministre de l'Agriculture, a reconnu qu'il va manquer 20% du tonnage nécessaire. Et les éleveurs de Bretagne ont expliqué qu'à cause des nouveaux prix du soja, la viande allait augmenter de 40%, les œufs et le poulet de 25%. Du coup, Chirac va à Bruxelles, parle de céréales, annonce un plan d'urgence, menace de « mesures brutales ».

Il est pas mal, ce ministre ! L'ennui, c'est que lui et ses prédécesseurs sont responsables de cette situation. Car on peut cultiver le soja en France, en particulier dans le Sud-Ouest. Et surtout la féverole. Mais, au lieu de développer la culture des légumineuses ou des oléagineux, le Pouvoir a préféré subventionner la Bristish Petroleum pour qu'elle fabrique des protéines de synthèse. Hélas ! Malgré les 13 millions versés à la B.p. et les 10 alloués à Rhône-Poulenc, ces protéines valent encore de 13 à 29 F le kilo. Bien plus cher que le soja. Et leur fabrication est à peine industrielle.

Après cela, comment ne pas sourire — jaune — lorsque l'on apprend qu'en Conseil des ministres, le président de la République découvre qu'il est inconcevable que la France dépende de l'étranger pour assurer la nourriture de son élevage ? Faut-il croire qu'il l'ignorait ? Si c'est oui, c'est grave. Si c'est non...



Soldats portugais posant pour le photographe au Mozambique.

soldats forcent des mères à écraser leurs enfants avec des pilons... Pour ne rien dire de l'emprisonnement de quiconque ne marche pas droit — notamment plusieurs prêtres portugais — et le regroupement forcé des populations en « hameaux stratégiques » entourés de barbelés et parfaitement concentrationnaires. Le but avoué : préserver « le pouvoir blanc » (200 000 Blancs contre plus de 7 millions d'Africains au Mozambique), c'est-à-dire « maintenir la domination blanche » — l'expression est du commandant général portugais au Mozambique...

Défoliant et napalm

Bien pis : non content de se livrer à ces massacres par l'intermédiaire de son Armée, de ses « groupe spéciaux » et de sa police politique — la tragiquement célèbre « Pide » salazariste a modifié son nom en D.g.s., pas ses méthodes — le Portugal a franchi un degré supplémentaire de l'escalade : le passage à la guerre chimique, au Mozambique comme dans les autres colonies portugaises d'Angola et de Guinée-Bissau. Ses bons amis racistes d'Afrique du Sud le fournissent en défoliant, déversé ensuite par avion sur les zones vivrières libérées du nord. Et, aujourd'hui, on est passé au napalm. Cela indique bien vers quoi va le Portugal à l'égard de ses colonies. Cela s'appelle un génocide.

C'est que Caetano a peur, très peur : le



Marcello Caetano.

Portugal sent les derniers morceaux de son « Empire » lui filer entre les doigts. Il ne recule pourtant pas devant les moyens : 200 000 hommes sous les drapeaux, dont 60 000 au Mozambique ; près de la moitié de son Budget consacré aux guerres africaines ; et les conseils de stratégie prodigués par Alexandre Sanguinetti — mais oui — venu conférencer la semaine dernière à l'Institut des hautes études de Défense nationale, à Lisbonne. Rien n'y fait : les mouvements nationalistes se renforcent dans les colonies. Au Mozambique, le Front de libération (Frelimo), depuis 1964, a pris en mains plusieurs districts et, ailleurs, plusieurs milliers de ses militants en armes multiplient les embuscades et les combats, avec la complicité souvent active de la population. Rien que pour la période janvier-mars, la Frelimo a mis 120 soldats hors de combat et abattu 3 avions portugais. Cela a notamment contraint l'armée colonialiste à transformer en formidable camp retranché (artillerie lourde, champs de mines) le chantier du barrage de Cabora-Bassa, sur le Zambèse, qui doit être en 1975 — avec l'aide sud-africaine, allemande et... française — le 4e barrage du monde.

Pour accroître encore les soucis du gouvernement Caetano, un phénomène nouveau l'inquiète : le courant de plus en plus fort qui pousse les jeunes Portugais à refuser d'aller pratiquer la répression dans les colonies. Les déserteurs sont maintenant si nombreux que leurs comités en France, en Suède, aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne ont lancé, sous le titre « Guerra à guerra » (Guerre à la guerre), des publications où ils racontent les atrocités qu'ils ont pu voir au Mozambique et comment ils ont pu déserter en rejoignant les bases du Frelimo.

Plus que jamais, le Portugal se voit contraint de compter sur l'appui de ses bons amis. Surtout l'Afrique du Sud et la Rhodésie, évidemment. Mais également ses associés de l'Otan. Notre gouvernement tient, lui aussi, tristement son rôle — l'un des premiers — dans ce funèbre concert. En échange d'une base militaire dans les Açores, la France est « présente » au Mozambique grâce à ses hélicoptères Alouette 3 équipés de mitrailleuses et de fusées air-sol Nord-Aviation dont on devine l'utilisation. Grâce aussi à plusieurs dizaine d'avions de transport militaire, des véhicules A.m.l. armés de mortiers, des frégates, des patrouilleurs, des sous-marins de type Daphné...

Cela ne suffira certes pas à stopper le mouvement de libération dans les colonies portugaises. Surtout lorsqu'on sait que le chef des forces portugaises au Mozambique, il y a deux ans, clamait « son admiration pour la stratégie américaine au Vietnam » — on sait la suite... Mais c'est assez pour que les Français se révoltent à l'idée que, par Alouette 3 interposés, leur gouvernement assassine au Mozambique aux côtés des bouchers de Wiriyamu.

S. R.

Energie

O.P.A. SUR LE SOLEIL

Et si demain vous deveniez de mauvais clients pour l'E.d.f. ? Si pour chauffer votre appartement vous n'utilisiez ni charbon ni mazout ? Ou seulement 30 % de l'électricité aujourd'hui nécessaire ? De la science-fiction ! Même pas. En utilisant une source d'énergie que le capitalisme a jusqu'à aujourd'hui laissé en friche : celle du soleil.

A 149 600 000 km de notre planète une énorme centrale thermonucléaire fonctionne : le soleil. Toutes les secondes, sa masse diminue de 4,5 millions de tonnes. La puissance que nous recevons représente 180 000 milliards de KW, soit 18 000 fois celle que l'humanité tout entière produit. Or nous n'utilisons pas cette énergie. Et pourtant c'est une des rares sources de puissance « propre » dont nous disposions. « Il y a peu de comportements de l'homme qui soient frappés d'autant d'inconséquence que le mépris qu'il professe pour l'énergie solaire », pouvait déclarer le physicien français Ivan Peychès. En effet, nous consommons l'oxygène de l'air, nos réserves — charbon, pétrole — nous polluons notre atmosphère et la seule solution que l'on nous propose est celle de l'énergie nucléaire. Ce qui n'est pas rassurant.

L'âge solaire

Ce n'est pas un hasard si les recherches — et leur application — furent en ce domaine fort timides. Lors du Congrès international sur « le soleil au service de l'homme » qui vient de se tenir à Paris, Jean Charbonnel, ministre du Développement industriel et scientifique, expliquait que si l'industrialisation de ce domaine est beaucoup moins avancée que celle du pétrole et de l'atome, c'est qu'elle n'était pas apparue rentable. Sans préciser pour qui. S'agit-il d'une rentabilité énergétique ? D'une rentabilité financière ? Devinette bête et méchante. Tant que le capitalisme a pu utiliser sans problème les sources les plus classiques, il l'a fait.

Mais les temps ont changé. Dans les pays industrialisés, de plus en plus nombreux sont ceux qui protestent contre la pollution. Les réserves même si elles ne doivent pas se tarir tout de suite sont mal placées. Le pétrole, par exemple, est pour une bonne part entre les mains de pays sous-développés. Alors il faut trouver autre chose ou menacer de trouver autre chose. Ainsi Von Braun dans un message au Congrès a indiqué que les Etats-Unis allaient investir, dans les prochaines années, 2 milliards de dollars — 8 milliards de francs — « dans la recherche et le développement destiné à faire entrer plus rapidement l'humanité dans l'âge solaire ».

Si jusqu'en 1971 les U.s.a. n'accordaient pas un « cent » à la recherche solaire, en 1973 le gouvernement y a investi 13 millions de dollars. Et le professeur John Duffy, de l'université de Wisconsin, a pu déclarer à l'hebdomadaire « Newsweek » : « Il n'est pas question que le gouvernement accroisse ses subventions puisqu'il est évident que l'industrie est en train d'investir elle-même. »



Cuisson d'une saucisse sur four solaire.

Les raisons de cet intérêt soudain sont simples. Une étude réalisée par la Nasa prévoit que 10 % des bâtiments qui seront construits d'ici à 1985 aux U.s.a. seront équipés de systèmes de chauffage et de climatisation par énergie solaire. Ce marché — une goutte d'eau par rapport à ce qui est possible — tourne pour les dix années à venir autour du milliard de dollars. Ce qui explique l'intérêt soudain du monde occidental pour le soleil.

Quelques "fans"

Pendant longtemps, l'énergie solaire n'eut que quelques « fans ». Des chercheurs, souvent sans crédits, qui rêvaient à la victoire d'Archimède à Syracuse — il fit brûler une flotte grâce à des miroirs — ou à la formidable chaudière qui là-haut produit de l'énergie.

Ils inventèrent le four solaire. Le gigantesque comme celui de Font-Romeu, dans les Pyrénées-Orientales, capable de produire des températures de 3 500° et de faire fondre une tonne de céramique. Puis les fours portatifs, pour familles de pays sous-développés. Le premier était tout à la fois un instrument de recherche et un gadget. Les seconds des instruments inquiétants et peu pratiques. Il fallait faire la cuisine dehors, changeant le four de place suivant les heures, et avoir un « feu » d'appoint pour les jours sans soleil. Bien sûr il y avait la distillerie solaire de l'île de Pathmos qui produit 38 000 litres d'eau douce par jour, des chauffe-eau en Australie, en Nouvelle Guinée, au Japon, en Israël. A peine de quoi prouver qu'il y avait quelque chose à faire.

Les industriels s'intéressant au soleil, les choses viennent de changer. Le but fixé est de produire de l'énergie électrique. Plusieurs hypothèses ont été avancées : installer des centrales dans le Gulf Stream, la focalisation des radiations solaires sur des surfaces — installées dans les déserts — capables de les absorber et de chauffer d'immenses chaudières. Ou placer une centrale satellite sur orbite, là où l'énergie solaire est disponible 24 heures sur 24. Et transmettre l'électricité produite jusqu'à la Terre grâce à des générateurs d'hyperfréquence. De telles centrales pourraient produire de 1 500 à 3 000 mégawatts à des prix compétitifs par rapport aux méthodes actuelles.

Mais sans attendre de poussée technologique spectaculaire, sans avoir besoin d'investissements lourds, il est un domaine où l'énergie solaire pourrait être déjà utilisée : celui de l'habitat. Même sous nos latitudes. Même les jours sans soleil. Plusieurs procédés ont déjà été mis au point. Plusieurs maisons en sont équipées. En France, il s'en trouve une à Chauvenay-le-Château dans la Meuse. Presque au Nord du Nord. C'est une H.l.m. de 106 m2 de surface — un F 5 — qui est habité depuis janvier 1972. Orientée au sud, une façade est presque entièrement vitrée. Entre les baies, un mur protecteur de ciment peint en noir — le capteur de chaleur — avec en avant du mur une double paroi de verre. Ce qui permet « l'effet de serre ». Les murs captent non seulement les rayons du soleil mais également le rayonnement réfléchi par le sol ou diffusé par les nuages.

Dans la maison une circulation d'air diffuse la chaleur retenue. C'est tout. Bien sûr, il faut au plus fort de l'hiver un chauffage d'appoint — qui est électrique. Mais les comptes sont faciles à faire. La maison de Chauveney-le-Château a coûté 83 000 F. Un prix de marché. L'énergie captée dans l'année équivaut à 20 000 kW/h. Il faut 7 000 kW/h en appoint. Mais ces 7 000 kW/h sont utilisés la nuit, à des heures où le tarif est le plus bas. Sans risque de pollution, sans matériel sophistiqué, les kW/h solaires reviennent à 5 centimes, soit trois fois moins chers que le kW/h électrique. Ce qui est une belle économie. Les Américains, qui savent utiliser les arguments financiers, expliquent ainsi l'avenir de la maison solaire : tout en combinant le chauffage et la climatisation de la maison, le chauffage de l'eau, on peut réduire la dépense d'énergie électrique de 78 %. Soit pour une maison coûtant 25 000 dollars, achetée avec une hypothèque à 7 %, une réduction de consommation d'électricité de 70 % qui permettrait de rembourser l'hypothèque sept ans plus tôt ; un « gain » total de 14 500 dollars. Un tel calcul démontre mieux qu'un long discours que les maisons solaires cesseront bientôt d'être des prototypes. Des architectes apprennent ainsi à utiliser le climat plutôt qu'à lutter contre lui. Des promoteurs s'aiguisent les dents, pensant à des buildings « solaires », les fabriquants de verre se frottent les mains : demain le soleil deviendra une bonne affaire.

Sans pollution

Au passage, il faut souligner qu'un certain nombre de techniques qui auraient déjà pu être employées ne l'ont pas été. Par exemple, les pompes solaires, qui auraient pu être particulièrement utiles aux éleveurs du Sahel car il y a de l'eau sous le désert. Mais pour la pompe il faut de l'énergie. Et ces pays en manquent. On leur a construit une pompe, histoire de leur montrer ce que l'on savait faire. Pas deux. Mais il faut comprendre. Le capitalisme a triomphé dans des pays où le soleil est souvent occulté par les nuages. Le remède à ce manque de continuité était relativement simple, il suffisait de stocker l'énergie. C'est possible. Mais à quoi bon faire des efforts. Les affaires étaient suffisamment juteuses sans cela. Il y avait le charbon, le pétrole. Et de surcroît les habitants des pays ensoleillés, ceux compris entre les 35° de latitude Nord et 35° de latitude Sud, ont beau représenter 70 % de la population du globe, leur manque de solvabilité a permis que le capitalisme les oublie.

Aujourd'hui, ils peuvent se rassurer. Les sources d'énergie classique se raréfiant, la réglementation contre la pollution devenant plus sévère, les coûts vont croître. Ceux de l'énergie solaire, non. Comme nous, il leur reste donc une chance de moins dépenser — ce qui n'est pas sûr — pour mieux vivre.

GUY PERRIMOND

Autre chose que des garderies

Charlie, un petit garçon de 10 ans environ, s'applique à retracer les contours d'un dessin à la pyrogravure. « Oui, c'est bien, le centre aéré, affirme-t-il après un instant de réflexion. Mais j'aimais mieux partir en colo. » Une ombre de regret dans la voix enfantine.

« Le prix des colonies de vacances a beaucoup augmenté depuis cinq ans, explique l'une des monitrices du centre aéré Marcel-Cachin, à Bobigny. Les enfants qui y partent maintenant doivent appartenir à un milieu assez aisé. Nous le ressentons très nettement sur les effectifs des centres aérés : nous avons beaucoup plus d'enfants qui viennent régulièrement tout un mois pendant les vacances ».

Charlie, lui, va rester deux mois au centre de Bobigny, comme ses deux jeunes frères. Sa maman, divorcée, mère de six enfants, a dû se faire opérer de l'appendicite. Rien de grave, somme toute. Mais c'est bien assez pour désorganiser le budget de cette famille. « Et encore, poursuit la monitrice, les centres aérés ne touchent pas la population la plus défavorisée. La majorité des enfants partent au moins 15 jours pendant les vacances de leurs parents. »

Dans une commune, quand il existe un centre aéré, des imprimés sont distribués dans les écoles pour signaler aux parents qu'ils peuvent y inscrire leurs enfants pour les mercredis et pour toutes les vacances scolaires. Les familles les plus indigentes ne répondent jamais. Elles ne se sentent pas concernées par ce qu'elles considèrent comme une dépense supplémentaire. Pourtant, le prix d'une journée de 10 heures passée au centre revient à un franc par enfant, parfois moins s'ils sont plusieurs d'une même famille. Et les gosses bénéficient de la cantine à midi, qui arrive à être moins chère que durant l'année scolaire. Toutes les autres activités sont entièrement gratuites, y compris le goûter distribué chaque jour.

« Pour Charlie, par exemple, sa sœur aînée a fait l'effort de l'inscrire au centre, raconte une responsable. En ce moment, le gosse est navré chaque fois qu'il voit partir le groupe de ceux qui vont à la piscine. L'entrée est gratuite pour les membres du centre et des maîtres nageurs s'occupent d'eux. Mais il nous faut un certificat médical, et personne chez Charlie ne peut, ou ne veut, l'emmener passer une visite. »

Pendant l'été, quand il fait beau, des dizaines de cars quittent les centres aérés pour emmener les enfants à la campagne. La destination et la fréquence des sorties varient avec l'âge des gosses et le budget disponible. Les plus jeunes, la classe maternelle de 3 à 6 ans, quittent plus rarement leur centre. A Bondy, au centre Léon-Blum, tout a été si bien conçu pour eux qu'ils n'en éprouvent guère le besoin. Au milieu des chaises minuscules, des petites tables aux couleurs vives et des mini-lits de toile pour la sieste, avec chacun leur oreiller, ce sont les moniteurs qui semblent être des géants inadaptés à ce monde en réduction.

« Les plus grands, explique un élu municipal de Bondy, on s'arrange pour les emmener dans un coin où se trouvent à la fois un monument ou quelque chose à visiter et une forêt, pour qu'ils puissent jouer et se défouler. »

Quant aux journées passées au centre, elles ne manquent pas d'activités pour tous les âges. A Bondy, le centre Salengro, qui regroupe à la fois la « petite classe » et les grands, est une vraie ruche. Tout neuf, bien adapté aux besoins des enfants, ce centre possède, en plus de son terrain de jeux, une petite piscine, pour la plus grande joie des enfants et des moniteurs. Après la baignade, des rangées de maillots de bain sont étendus ici sur un fil pendant que chacun s'affaire dans son atelier : dessin, peinture, mo-

→



Autre chose qu'une garderie

→ delage, danse, fabrication de marionnettes, de déguisements suivant l'imagination et surtout suivant les ressources disponibles.

Car c'est bien l'un des gros problèmes que les centres aérés connaissent tous. Pour former et payer des moniteurs qui soient de vrais animateurs, et pour acheter le matériel nécessaire aux activités, il faut de l'argent. A Bondy, par exemple, le conseil municipal consacre 48 millions d'anciens francs annuels pour le personnel de six centres aérés, auxquels il faut ajouter 6 millions pour le goûter des enfants et l'achat du matériel : papier, crayons, peinture, pâte à modeler, etc.

En plus, il faut prévoir une marge de fonctionnement, car il est bien évident que le franc de participation demandé aux parents est symbolique : la moindre visite d'un musée coûte 3 F et une entrée dans le parc de Thoiry, pour voir des animaux « sauvages » en liberté, revient à 8 F par enfant. La participation de la commune est donc indispensable et relève même d'un choix de gestion, compte tenu des subventions de l'Etat. A Pantin, l'année passée, alors que le budget d'un centre aéré avoisinait 50 millions d'A.F., la prise en charge de l'Etat, pour un an, s'élevait à 149 F ! Face aux 105 millions d'A.F. annuellement dépensés par Bobigny pour ses centres, l'Etat verse 1 million !

Et les parents?

Posséder des centres aérés pour une commune représente donc une option délibérée pour un service public rendu aux administrés. D'autant que l'impôt forfaitaire sur les salaires — supprimé pour le secteur privé — pèse aussi lourdement sur les communes. Sans compter la T.v.a. très lourde sur tout le matériel éducatif : 23% comme pour les produits de luxe, les parfums entre autres. Voilà comment les maisons de l'enfance, les centres aérés, les centres de loisirs subventionnent l'Etat, au lieu d'être subventionnés par lui.

Un problème majeur découle de cette situation financière : la formation des moniteurs — payés entre 50 et 60 F par jour pour 10 heures de présence. La commune arrive rarement à recruter des moniteurs diplômés qui, de toute façon, sont en nombre insuffisant. Alors on sélectionne des candidats de plus de 18 ans si possible ; des étudiants en majorité, qui suivent un stage de formation de huit jours. Leur bonne volonté est grande. Mais elle ne suffit pas à combler les lacunes pédagogiques. La qualité et l'intérêt des divers ateliers s'en ressentent.

Dans des cas très rares, le centre aéré fait pleinement partie de la vie des enfants et des parents, au même titre que l'école, et en collaboration étroite avec elle. Les ateliers sont suivis tout au long de l'année, et complètent, en diversifiant, le programme scolaire des enfants. L'intérêt et la collaboration des parents pour de telles expériences sont indispensables. Sinon, le centre devient une garderie où l'on dépose l'enfant pour pouvoir aller travailler ou avoir un peu de temps libre. L'enfant sait qu'il est là pour passer le temps : il n'y a aucune continuité entre son passage au centre aéré, sa vie de famille et son école.

« Nous allons nous mettre en campagne pour renouer le dialogue avec les parents, affirme la directrice du centre Léon-Blum, à Bondy. C'est primordial si nous voulons garder notre rôle éducatif. Il faut qu'ils sachent ce qui se fait au centre, qu'ils s'y intéressent et même qu'ils y participent dans la mesure de leurs compétences. »

Parallèlement, il faudra mener la même opération avec l'école. Pour que l'amusement et les loisirs ne soient plus réservés aux centres aérés, et l'ennui et les devoirs à l'école.

CHRISTINE COTTIN



14 juillet

Il était une fois la fête. La Révolution y fut pour beaucoup. C'était en 1789. Il y a longtemps. Lorsque des hommes — presque — réconciliés se jetaient dans les bras les uns des autres, et s'embrassaient. Un peuple consacrait la patrie, le pain, l'espoir. La France entière se réfugiait dans l'allégresse. Après les feux de joie, pour perpétuer ce moment privilégié, on institua l'anniversaire pour « consacrer le serment qui lie tous les citoyens entre eux ». Et depuis on « célèbre ». Quelquefois — rarement — avec la ferveur des époques douloureuses ; alors, la célébration est lutte. Le reste du temps, on dit aux Français de faire la fête. Mais ils sont désobéissants... Chaque époque a les fêtes qu'elle mérite. Le 14 juillet 1973, à Paris, ce fut la Légion, les bals déserts, les confetti payants, la marchandise remplaçant la joie.

Armée + Opéra

Aux Champs-Elysées, les citoyens ont regardé passer leur Armée. Une bien belle Armée. Des blindés et des légionnaires défilant à 80 pas à la minute. Le « Boudin » faisant toujours recette, de quoi se faire une bonne opinion de la patrie.

Voilà pour la force et l'héroïsme. Reste l'émotion et la sensibilité. Pour cela, il y avait une jeune fille : la major de Polytechnique portant dignement le drapeau tricolore. Et, pour qu'après les applaudissements le peuple crie sa joie, il y eut des feux d'artifice. Le plus grand étant, bien entendu, tiré d'un des hauts-lieux du régime : la Défense. Tout comme pour les fêtes, on a les symboles que l'on mérite.

Côté joie, reste le bal. A Paris, ils ont presque tous disparu. Et ceux qui restent ont remplacé l'accordéoniste par le magnétophone. Sauf chez les pompiers. Là demeure la tradition. Bien sûr, le plancher de bois a remplacé les pavés, mais il y a des jeunes, des vieux, quelques ivrognes, des filles en bleu-blanc-rouge.

Mais, pour que la joie demeure, et l'organisation décidant de tout, un produit de remplacement nous a été fourni : les majorettes. Il y en a 300 000 en France. Ravissantes et expertes dans le jeu du bâton : la discipline n'est pas morte dans notre pays.

Pasionarias d'opérette venues d'Amérique, elles prennent — le dimanche matin ou le 14 juillet — la relève d'Edith Piaf qui enlevait — au cinéma — les barricades au son de « la Carmagnole ». Mais elles ne défilent pas sur l'air de « la Marseillaise ». Elle a trop vieilli. Même si on garde une tendresse pour les cuivres étincelants et le roulement des tambours, on ne nous a joué que de banales marches militaires. Normal : il y a le prestige de l'uniforme et les chants révolutionnaires n'ont aucune chance aux hit-parades.

PARIS N'EST PLUS UNE FETE

Si ce n'était qu'il a fallu aux Parisiens retirer des invitations — gratuites — à la Maison de la Radio, la seule manifestation digne de cette soirée « révolutionnaire » fut un ballet russe : « Le lac des cygnes », mis en scène dans la cour carrée du Louvre. L'Opéra a dansé pour les citoyens, dans le Palais du Roi. A peine de quoi se consoler dans cette journée un peu morne. Un peu vide. Car le peuple de Paris, ce samedi 14 juillet, était sur les routes, sur les plages. Dans la capitale désertée, ce sont les touristes, les travailleurs immigrés, les troufions et les petits vieux qui ont pris la Bastille le 14 juillet 1973.

Tous les jours, partout

L'urbanisation, la voiture, la télévision ont tué ce qu'il restait de la fête. Faute d'une raison collective, les gens ne descendent plus dans la rue. C'est à peine si la province sait encore s'amuser. A la belle saison, elle affiche ses bals, ses galas d'artistes en tout genre. Sa foire au jambon, sa fête des fleurs. Cela fait encore de beaux dimanches dans les campagnes. Mais, pour le citadin, la fête, ça se passe chez lui. A l'abri des autres. Chacun pour soi. Même Noël est devenu « la fête de la famille ». Le repas, aussi symbolique soit-il, se fait le porte-parole de notre société de consommation. Le cadeau emprunte sa valeur à la richesse. Les rues sont tristes et perdent leurs lumières. Les lampions s'éteignent lorsque les commerçants refusent de payer la note de l'E.d.f. — à moins qu'il ne s'agisse d'une « quinzaine commerciale ».

La morosité s'installe. Les excès — permis par la religion — sont dévorés de monotonie. Que reste-t-il des carnavals, des débordements de bouffonnerie, du défoulement collectif, des musiques excitantes, de n'importe quoi, même s'il s'ensuivait une période de renoncement ?

Y a-t-il encore, dans une lointaine province, des jeunes — et des moins jeunes — prêts à danser sur les places publiques en costumes tout en couleur ? Y a-t-il des chanteurs de rue qui égrènent des refrains repris par les badauds ?

Même dans les cours, l'orgue de Barbarie s'est tu. La rue est sage. Car tout acte qui pourrait susciter des sentiments est habilement réprimé. Les rassemblements, sauf s'ils sont payants et organisés, sont à proscrire. Il suffit de quelques chevelus qui grattent de la guitare, de la timide apparition de jeunes mimes ou de cracheurs de feu sur les trottoirs pour que la police accoure. L'animation de la rue, la tradition des saltimbanques, l'imagination et la spontanéité sont devenues des entreprises suspectes. La fête « sur commande » a tué la fête. Et, pour les tristes gardiens de l'ordre établi, la communication rompue permet de vivre en paix.



Un bal de quartier le 14 juillet 1937.

Mais attention, un rayon de soleil peut soulever le couvercle de la répression. Et l'homme va rêver de la fête : de la joie qui envahirait la rue, tiédie par l'atmosphère un peu moite, un peu surchauffée. Pour qu'elle vienne chercher le plus timide et l'étourdir. Par sa cacophonie et son spectacle. Qu'elle descende dans la rue, poussée par ceux dont le besoin est de faire partager la fièvre qui les ronge : communiquer spontanément les émotions d'un moment. Laisser exploser les sentiments à fleur de peau. Etre ensemble, tout se dire, rire de tout et même pleurer. C'était Mai 68 : la fête - communication. La parole, les idées retrouvées, des mots à s'en saoûler, des idées à la folie, alors qu'au petit matin se dissipait l'odeur acide des gaz lacrymogènes et que l'enthousiasme montait avec le jour. Une fête d'un printemps, non immortalisé par une quelconque fanfare. Simplement quelques notes d'un piano perdu dans la cour d'une université. Dont il ne reste que la saveur. Et des regrets. Fête « sauvage » de Woodstock parce que la pop music collait au ventre. Fêtes qui « ont été ». Mais par pitié, pas d'anniversaire pour les fêtes. Ni le 31 décembre, ni le 14 juillet. Mais tous les jours, partout. Ensemble.

JOSETTE BARBIER

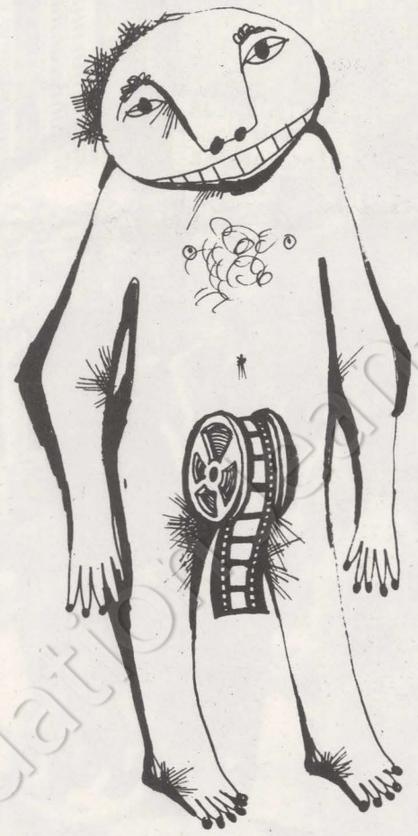
L'opium rose du «porno»

Persuadés que les chaleurs de l'été sont de tous ordres et que le soleil de juillet ouvre l'œil du cochon qui sommeille, les marchands de cinéma ont lancé l'offensive avec ce sens élevé du public qui les caractérise : du porno, encore du porno, toujours du porno. Aux Champs-Elysées comme rive gauche. A proximité des plages comme dans les plus petites bourgades de province — séances spéciales à 23 heures. Et jusque dans les salles les plus « familiales » des banlieues, puisque lesdites familles sont parties en vacances et qu'il faut bien boucher les trous de la programmation... Alors, ce ne sont que « Folles étreintes d'une nymphomane », « Sex love story » et autres « Femme cherche jeune homme seul ». Avec les définitions adéquates des hebdomadaires de spectacles : « Femmes en cage : Des femmes prisonnières subissent le joug d'une gardienne perverse et cruelle » (« Paris-cop », 12 juillet). Ou encore : « Sexe motorisé : L'amour et les transports, ou les moyens de locomotion vers le 7e ciel et les impératifs de la dynamique du sexe » (sic).

C'est que notre marché national est bien fourni et bien achalandé. Le commerce va bien, merci. Au porno made in France s'ajoutent l'imposante production italo-hollando-anglaise et le plus anodin de ce que fabriquent les Scandinaves ; les Allemands battant tout le monde d'une (pas courte) poitrine. C'est une situation juridicomorale privilégiée que celle de la France pompidolienne en ce domaine : les films projetés à Paris font certes figure de chastes bluettes comparés à ce qu'on peut voir à Time Square (New York), à Kehl (Allemagne) ou dans le Nord européen ; en revanche, on ne saurait les imaginer sur les écrans des innombrables pays encore ficelés dans leur puritanisme — que celui-ci soit chrétien ou musulman. Une situation intermédiaire, en somme, assez semblable à celle d'un Etat américain moyen après le coup de frein donné en juin par la Cour suprême : chaque Etat fixe désormais ses propres critères et dans les uns on peut projeter l'archi-porno « Gorge profonde » — qui a déjà rapporté 3 millions de dollars pour un coût de 25 000 dollars — alors qu'en Georgie le très sérieux (et excellent) film de Mike Nichols « Carnal Knowledge » vient d'être interdit et un directeur de salle condamné à un an de prison...

Le ghetto éclate

En quelques années, on a pu assister à l'éclatement de ce ghetto socioculturel que constituait le circuit du cinéma pornographique : films spéciaux diffusés dans des salles spéciales — Pigalle, les boulevards — à l'usage d'un public spécial. Celui-ci, hormis quelques intellectuels venus se distraire « au second degré » — l'inspection des Finances forma un temps une part non négligeable de la clientèle du Midi-Minuit — se composait pour l'essentiel d'adolescents, d'immigrés, de provinciaux mal intégrés au milieu urbain, d'hommes âgés, bref des diverses victimes de la frustration et de la répression sexuelles.



Aujourd'hui, les cloisons entre les genres cinématographiques disparaissent — les auteurs « sérieux » eux-mêmes ne voilent plus rien — et cinq minutes à la piscine Deligny exposent plus de seins nus que deux heures de n'importe quel film. Alors, le spectateur « spécialisé » des films « sexy » ne l'est plus du tout et se rapproche de la définition du consommateur - type donnée par le Rapport U.s. sur la pornographie : « de classe moyenne, d'âge moyen, marié, de sexe masculin, vêtu d'un complet-veston et généralement solitaire ».

Faut-il se louer de cet élargissement, ou le déplorer ? Pour être étonnamment naïfs jusque dans leur rouerie, ces films ne sont pas neutres, ni innocents : comme dans le roman-photo, les mythes sociaux et sexuels les plus frelatés sont ici au rendez-vous. Assez pour qu'on s'interroge sur le caractère aliénant de cet opium rose sur pellicule. Et sur la meilleure manière de le tarir. L'expérience montre, en tout cas, que cela ne passe pas par la formule prohibition-répression : tout au contraire, le système de la censure — c'est une banalité de le rappeler — favorise le pire mercantilisme. On peut penser au contraire qu'exceptées les indispensables mesures de protection du très jeune public, c'est vers la liberté totale accordée à « l'adulte consentant » qu'il faut s'orienter. Sans même attendre les lointains effets conjugués d'une information sexuelle et d'une éducation cinématographique qu'en France l'Ecole commence tout juste à découvrir.

Pourquoi pas, puisqu'à l'évidence ce type de films joue un rôle de thérapie sociale, au moins au profit des inévitables laissés-pour-compte d'une société qui n'est pas près d'être véritablement « permissive » ? Après tout, cette consommation très particulière ne fait que refléter l'existence de besoins réels qui doivent être pris en compte lorsqu'il s'agit de définir politiquement un nouveau type de civilisation.

Encore faut-il qu'il n'y ait pas tromperie sur la marchandise. Il n'est déjà pas très honnête de faire passer un film de fesse pour du cinéma d'auteur, même si on ajoute au scénario (voir Benazeraf) une obscure « thèse sociale », ou, comme dans « La punition » de Jolivet, une pincée d'allusion politique ; là, c'est le « porno pensant », le plus ennuyeux de tous — et Dieu sait que, sur l'écran, la chair est triste.

Guère honnête non plus de baptiser « érotiques », avec un titre-piège et une ou deux photos bien choisies à l'appui, de vagues documentaires naturistes ou des « policiers » de 25e zone... Mais il est carrément abusif d'essayer, à coups de publicité trompeuse, de vendre pour du porno des films d'auteurs. On a pu voir certaines salles des boulevards parisiens pratiquer ainsi avec « La source » de Bergman (!) : « une fantastique scène de viol ». Avec « Les mâles », le joli film canadien de Gilles Carle, en jouant sur le titre. Avec « Nous sommes tous en liberté provisoire » de Damiani, en agrandissant colossalement à l'affiche la photo — quelques secondes dans le film — d'une fille nue, etc. Sans parler des cars entiers d'Espagnols appâtés, du côté de Perpignan, dans les salles projetant le très désespéré « Dernier tango à Paris » de Bertolucci.

De telles pratiques ont un double effet : frustrer un peu plus les amateurs de porno, ce qui relève, ni plus ni moins, de l'escroquerie commerciale ; et — c'est plus grave — écarter des salles les amateurs de cinéma de qualité qui ne devineront pas qu'un vrai film peut se dissimuler sous le trompe-l'œil pornographique : là, c'est tout le jeu de la consommation culturelle qui est faussé. Qu'au moins cette clarification se fasse, en attendant que l'irréversible atténuation des aliénations sexuelles produise ses effets. Sauf pour l'exportation, le cinéma « sexy » est devenu un secteur très marginal dans les pays évolués, où il n'intéresse plus grand monde. Cela, les fabricants et les commerçants français spécialisés — d'où leur hâte à exploiter le filon — le savent bien. Leur rêve de transformer systématiquement la toile de l'écran en drap de lit n'est qu'un rêve mort-né et les jours sont comptés de la florissante industrie du porno-business.

SERGE RICHARD

Retrouvailles et inventions

De notre envoyé spécial

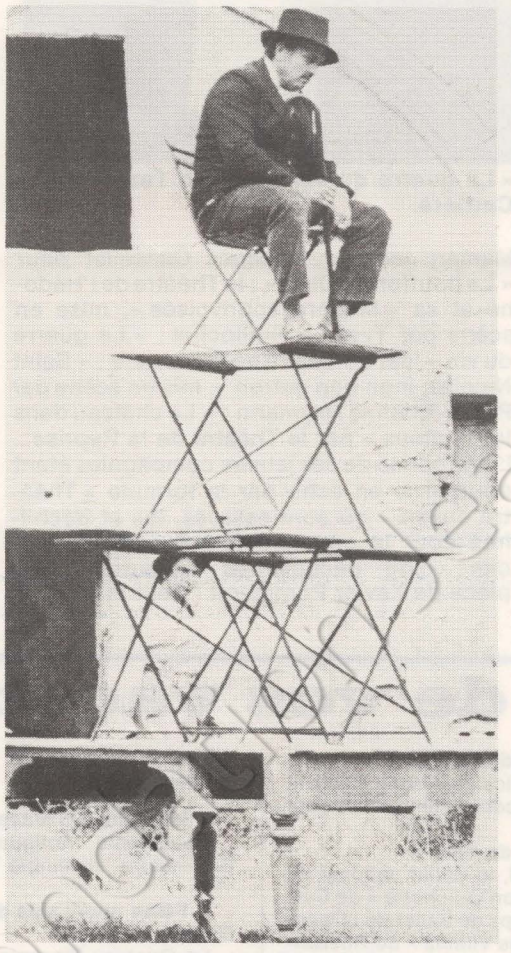
Qu'est-ce donc que le Festival d'Avignon : ce déambulatoire où, par centaines de milliers, on vient contempler les prodiges vivants et inégalables d'un mort triomphant, les 201 dernières merveilles d'un vieux fauve en liberté nommé Pablo Picasso ? Est-ce ce lieu de fétichisme où de faux hippies possesseurs de grosses voitures viennent vendre leur pacotille de colliers et de bracelets ? Est-ce les Galeries Lafayette de la création artistique ? Est-ce le refuge du « défoulement » et de la « subversion », comme voudraient le faire croire d'aucuns petits messieurs préposés aux jappements par le roquet en chef Maurice Druon ? Est-ce un alibi ? Est-ce un désert ? Est-ce une mer d'ennui ?... Autant de clichés faciles qui, pour le peu de réalités qu'ils recouvrent, n'en réunissent pas pour autant à rendre compte d'un événement annuel aussi important par ses conséquences que par son existence.

Il y a quelques années, Jean Vilar définissait ainsi son « enfant » : « Dans ce domaine éclaté qu'est le théâtre contemporain, il existe d'un côté une littérature originale et nouvelle ; et de l'autre un public populaire admirable du fait même de sa curiosité et de son intérêt pour toute grande œuvre inconnue ou oubliée ». Au-delà du folklore, au-delà des mutations et des évolutions, Avignon demeure ce moment privilégié où se rencontrent un public en liberté et des créateurs en pleine nouveauté.

Mise en images

Ne mettons pas la charrue avant les bœufs : une manifestation d'un mois ne saurait renverser la vapeur, ne saurait à elle seule faire accéder tout un peuple à la culture, l'atmosphère populaire de la Cité des Papes ne peut, par son seul effet, abattre les barrières qui éloignent les travailleurs de la culture. Mais Avignon est cependant une conquête : son principe est le refus de la culture élitaire ; son option fondamentale est l'aide à la création artistique ; son plus important résultat est, comme le dit Paul Puaux, successeur de Jean Vilar, « de permettre aux gens de métier de se rencontrer au moins une fois par an, eux que disperse l'éclatement géographique de l'action culturelle ». Par gens de métier, il faut entendre non seulement les metteurs en scène, les comédiens, les décorateurs, les musiciens, etc., mais aussi tous les animateurs de l'hexagone, qui, du comité d'entreprise au centre de jeunes, font la liaison entre les artistes et les spectateurs.

En somme, Avignon se présente avant tout comme un carrefour idéal de rencontres, une sorte d'Etats généraux annuels de la création où les « cahiers de doléances » prennent la forme de débats, de confrontations, de spectacles, de colloques, etc.



« Gaston D. », d'André Benedetto.



« L'autre Venise », par les Spectacles de la Vallée du Rhône.

Cette physionomie générale ne va évidemment pas sans quelques exceptions. Cette image de liberté n'existe pas sans quelques contraintes. Le principal boulet d'Avignon, c'est la cour d'honneur du Palais des Papes. Pour maintenir le prestige et la tradition, pour rappeler quasi-religieusement que le T.n.p. de Vilar drainait les foules, on persiste à lui donner chaque année des maîtres d'œuvre qui tentent de la faire vibrer avec leurs grosses artilleries. Cette démarche est presque un non-sens ; elle consiste à nier que le centre d'intérêt du théâtre en France s'est déplacé : hier, par milliers, on découvrait « Le Cid », mais aujourd'hui la vraie vie culturelle est ailleurs. Loin des classiques, loin des reprises, loin des radotages pesants signés par Jean Mercure (en 1971), par Pierre Dux (en 1972) et par leurs imitateurs, cette année.

Tout le monde se souvient de Gérard Philipe ; qui retiendra le fumeux « Onirocri » de Bourseiller ou le démagogique « Cavalier seul » de Maréchal, présentés en 1973 ? Ces spectacles feront peut être des tournées triomphales à l'étranger... Comme les pièces de Françoise Dorin ; mais ils n'auront pas su faire progresser un seul pouce l'aventure théâtrale. Car ce qui caractérise la démarche de Bourseiller et de Maréchal, c'est la confusion. Vilar expliquait la naissance du théâtre par le besoin d'élucidation inhérent à la nature humaine, par la « passion calme ou hantée de connaître ». Par l'esbrouffe de leur verbiage, les mises en scène de Bourseiller et Maréchal sont à l'opposé de cette fin salvatrice : la connaissance.

Ne faisons aucun procès d'intention au lieu lui-même ; la cour d'honneur pourrait être parfaitement utilisée, d'une autre manière comme le sont tous les autres lieux ; elle pourrait être le tremplin d'une mise en images clarifiante de notre société. C'est-à-dire concrétiser le rôle que Vilar assignait au théâtre : « N'oublions pas que dans ces débats où l'économique, le social se dressent à tout coup devant nous, le métier du théâtre est une invention permanente, le don collectif d'une équipe et que, dans cette cellule restreinte qu'est une compagnie théâtrale, vit déjà l'image de ce monde que nous critiquons, mais dans lequel nous vivons et qui — ne l'oublions pas non plus — nous fait vivre ».

Cinq découvertes

La notion de rencontres, de retrouvailles n'est pas suffisante, l'idée d'invention permanente est aussi un moteur essentiel de l'existence même du Festival. Les « inventeurs » qui auront marqué Avignon 1973 ne sont autres que les jeunes troupes dont « l'Unité » a abondamment parlé depuis un an. Ne sont-ils pas les bâtisseurs actuels du théâtre ? Le Festival aurait-il pu être significatif sans eux ?

→

Retrouvailles et inventions



« La guerre du vin », par Lo Teatre de La Carriera.

Un symbole : André Benedetto a ouvert le feu avec « Pourquoi et comment on a fait un assassin de Gaston D. ». Benedetto, jeune auteur-metteur en scène, installé en Avignon depuis bientôt 10 ans avec son rire grinçant, avec sa volonté de bâtir un grand théâtre politique, après Brecht. Benedetto avec sa langue de soleil et de luttes humaines. Benedetto avec sa lucidité et sa fraternité... Benedetto est enfin entré dans le Festival. Il en est devenu le fer de lance. Derrière lui, le fleuve impétueux s'est engouffré, jeunesse et imagination, audace du travail et clarté du propos. Il faut nommer : le Théâtre de la Salamandre et sa « Vie de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière » ; les Spectacles de la Vallée du Rhône — à qui la municipalité U.d.r. de Valence vient de supprimer ses subventions — et son « Autre Venise » ; Jean-Pierre Bisson et sa pièce « Sarcelles-sur-Mer » ; Catherine de Seynes et ses deux spectacles « Femmes » et « La ballade de Maman Jones » ; Jacques Canselier pour « Le bouffon de Dieu » ; le Théâtre de l'Hédoné et sa « Mégère apprivoisée », mise en scène par Yves Le Guillochet ; « La guerre du vin », par Lo Teatre de la Carriera ; « Saint Nicolas, mon bon patron », mis en scène par Pierre-Etienne Heymann ; « Le château dans les champs » par le Théâtre de la Reprise... L'entreprise de ces jeunes compagnies étant poursuivie en écho par la formule « Théâtre ouvert » où sont essayés, lus et déchiffrés pour la première fois des textes inédits ; cinq découvertes majeures : une pièce de Xavier Pommeret (Petit m = M »), une pièce de Michel Raffaelli, dédiée à Jean-Marie Serreau (« Fils Carlos décédé »), la dernière œuvre de Philippe Madral (« Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ? »), le Théâtre-pamphlet de Jean-Pierre Grumberg (« En r'venant d'l'Expo ») et surtout le nouvel ouvrage — superbe — de Roger Planchon, « Le cochon noir ».

Un bilan qui se passe de commentaires : une bonne vingtaine de spectacles nouveaux créés cet été dans la Cité des Papes. Le théâtre français ne pourrait se passer d'Avignon. La conclusion appartient à Vilar, qui écrivait : « En définitive, la récompense d'Avignon est d'avoir, par l'exemple et par la pratique, par la persévérance et par l'invention, aidé à transformer la notion de spectacle, à faciliter la naissance, puis l'expansion désintéressée, à établir les assises d'une culture enfin au service de tous, ou du moins offerte à tous ».

JEAN MONTAGNARD

Les festivals de vos vacances

Sont annoncés pour le mois d'août :

EN FRANCE

*** Jeudis du Vieux-Colmar :**
L'ensemble Boccherini de Lucca, le Quatuor de Genève, l'Orchestre de chambre Camerata Bern, le Quatuor Amati Amsterdam.

*** Festival de Chateloy et Souvigny-en-Bourbonnais :**
Le Quatuor Bernède, l'Ensemble vocal de Bourges, le Collegium Musicum de Strasbourg.

*** Festival international J.S. Bach de Saint-Donat :**
L'orchestre de chambre Jean-François Paillard, les organistes Xavier Darasse et Marie-Claire Alain, le Bach-Ensemble de Würzburg.

*** Festival de Sceaux :**
Le Philadelphia Quartet, le Quatuor Parrenin, Ars Antiqua de Paris, l'Ensemble instrumental de Provence.

*** Festival de Blois :**
Les Ménestriers, l'Orchestre de chambre Jean-François Paillard, le violoniste Jarry.

*** Festival de La Baule :**
Memphis Slim, Bernard Haller, Los Incas, Raymond Devos ; « L'Amant militaire » de Goldoni.

*** Festival international de Gourdon-en-Quercy :**
Manitas de Plata, les Musiciens de Paris, le Golden Gate Quartet, « La Damnation de Faust » par l'Opéra de Paris.

*** Festival de Prades :**
Antica Musica de Vienne, Festival Strings de Lucerne, Henryk Szeryng.

*** Festival de Sète :**
Alan Stivell, le Ballet national du Mexique, « Don Quichotte » de Cervantès, le corps de ballet de l'Opéra de Paris, « Les Vilains » de Ruzzante.

*** Festival de Collioure :**
Les pianistes Billard-Azais, les Jeunes danseurs de l'Opéra de Paris, « Don Quichotte », « Les Vilains ».

*** Festival d'Avignon :**
« Mistero Buffo » de Dario Fo, « Le château dans les champs » de Bernard Chartreux, « Saint-Nicolas, mon bon patron » d'Anne Perry-Bouquet, les soirées de ballets de la Compagnie Anne Béranger, « Autocritique » de Peter Handke, « Khoma » d'Henri Michaux, des concerts d'orgue et de musique sacrée, « Who is who » de Doriadis.

*** Festivals de musiques médiévales aux Baux :**
L'Ensemble polyphonique de l'O.r.t.f., le Clementic Consort de Vienne.

*** Festival de Vaison-la-Romaine / Carpentras :**
« Les Années folles », par Caroline Cler ; « Ubu Enchaîné » d'Alfred Jarry ; l'Orchestre de chambre Jean-François Paillard.

*** Festival de Valréas :**
« La Nuit des Rois » de Shakespeare, « La Bête de Gévaudan » d'Etienne Catallan.

*** Musique à Silvacane :**
Polyphonia Antiqua, ensemble Pro musica, ensemble Thyrtée.

*** Fêtes musicales de la Sainte-Baume :**
Le Quatuor Parrenin, les Virtuoses de France, « Shubertiades ».

*** Rencontres de Chateauvallon-Toulon :**
Les Percussions de Strasbourg, Stéphane Grappelli, Mel Lewis big band, Bernard Lobad quintet, Nathan Davie sextet, Mc Coy Tyner quintet, Cecil Taylor quartet, Antony Braxton quartet.

*** Festival de Menton :**
L'Orchestre de chambre de l'O.r.t.f., Henryk Szeryng, l'Orchestre Franz Liszt de Budapest, le Trio Rist, Narciso Yepes.

*** Concerts-sérénades du monastère de Cimiez (Nice) :**
Le quatuor roumain Philarmonia, l'Orchestre symphonique de chambre de Paris.

*** Festival de Monte-Carlo :**
Les Ballets de Marseille.

*** Festival d'Embrun :**
L'organiste André Pagenel, les danseurs solistes de l'Opéra de Marseille.

*** « Tous au Larzac » (les 25 et 26 août) :**
Meetings, chanteurs bretons et occitans, films, théâtre, expositions.

A L'ETRANGER :

*** Festival des Flandres (Belgique) :**
A Tongres, Saint-Trond, Bruxelles, Malines, Bruges, Gand : Béjart, de la musique de chambre, de la musique religieuse.

*** Festival de Glyndebourne (Grande-Bretagne) :**
« La flûte enchantée » et les « Noces » de Mozart, « La visite de la vieille dame » de Von Einem, « Le retour d'Ulysse » de Monteverdi, « Capriccio » de Richard Strauss.

*** Festival de Munich (Allemagne de l'Ouest) :**
Dix-sept opéras ; les plus remarquables : « Don Juan », « Pelléas », « Boris Godounov » et « Sim Tjong ».

*** Festival de Vérone (Italie) :**
« Simon Boccanegra » de Verdi, « La Gioconda » de Ponchielli, « La Bohème » de Puccini.

*** Festival de Bayreuth (Allemagne de l'Ouest) :**
Dernière reprise de « L'or du Rhin » selon Wieland Wagner.

*** Festival de Salzbourg (Autriche) :**
Opéras : « Cosi Fan tutte », « L'enlèvement au sérail », « les Noces », « Idoménée ».

*** Festival de Lucerne (Suisse) :**
Les grands chefs d'orchestre du monde : Kempff, Boehm, Abbado, Argerich, Karajan.

LES REVOLTÉS DE LA QUITTANCE

« P. à P. Urgt, cse départ, cède bail splend. studio Passy, tél, chf. cent., soleil, calme. 720 F/mois + ch. » Suit un numéro de téléphone et l'heure pour appeler. Et, dans le métro bondé du matin, nombreux sont ceux qui cochent de semblables annonces dans leur quotidien.

Pour l'un, qui passe deux heures par jour dans les transports en commun, il s'agit de trouver un logement plus proche de son lieu de travail. Tel autre vient d'avoir un enfant et cherche un appartement un peu plus grand. Mais, il lui faut éviter de tomber dans un piège. Comme l'a fait cette jeune vendeuse en acceptant « provisoirement » une chambre de bonne hors de ses moyens. Voilà déjà plus d'un an qu'elle débourse 350 F par mois pour son logement minuscule et sans confort. Avec sa paie de 900 F, elle ne peut pas joindre les deux bouts. Et elle n'a toujours rien trouvé de convenable qui soit à sa portée.

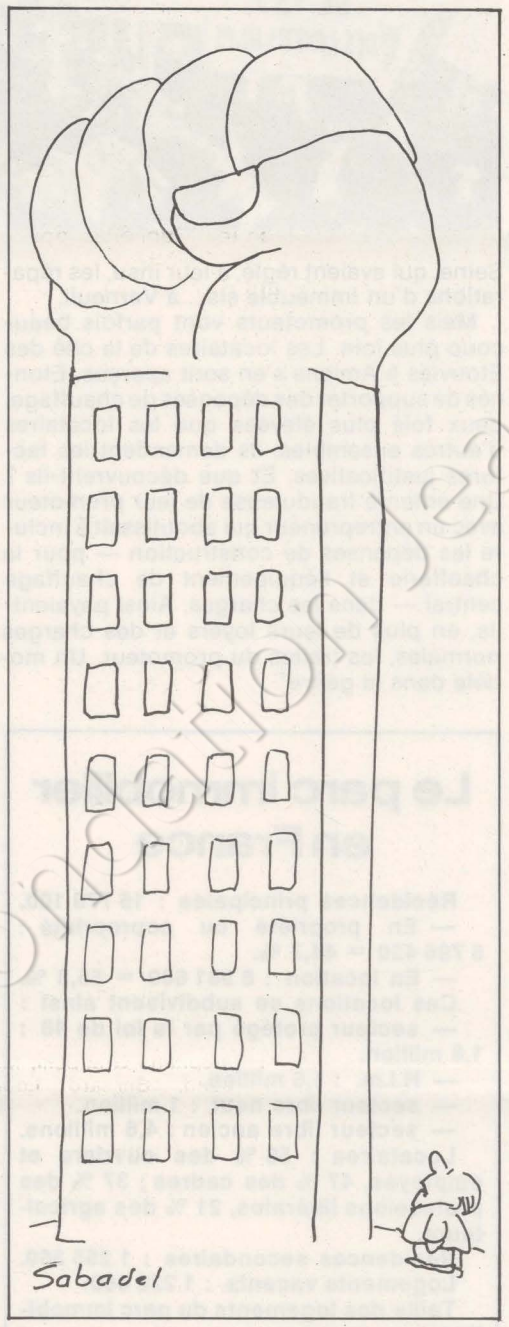
Comme ces trois personnes, des millions de Français s'en remettent aux petites annonces pour résoudre leurs problèmes de logement. Secrètement, ils espèrent dénicher la perle rare noyée dans la masse des propositions d'agences inaccessibles.

Pressés par le temps, limités par leurs moyens, ils s'en remettent à la chance. Comme pour le tiercé. Mais l'affaire exceptionnelle n'existe pas. Elle dissimule toujours quelque piège : pour la surface comme pour les prix, il y a souvent loin de l'annonce alléchante à la réalité. Et le « particulier à particulier » se fait de plus en plus rare.

Alors, découragés, les futurs locataires se résignent à rencontrer ceux qu'ils souhaitaient éviter : les professionnels. Ceux-ci — agences, promoteurs, gérants — connaissent la pénurie d'un marché qu'ils contrôlent largement. Aussi attendent-ils patiemment le client pour mieux lui imposer leurs conditions. Et, lorsqu'une main tremblante pousse leur porte, ils ne peuvent retenir un petit sourire vainqueur. Puis ils attaquent, pleins d'assurance et de vigueur, l'impressionnante valse des cautions, commissions et autres dépôts de garantie. Le son en tinte encore aux oreilles de ceux qui l'ont entendue. Car à la fin de l'envol, on paie.

Mobilisation de masse

Aussi, une fois logé, le nouveau locataire est-il disposé à la plus grande indulgence. Et, s'il remarque des anomalies dans la finition ou le montant des charges, il hésite à protester. Par peur ou par ignorance. Comme s'il jouissait d'une faveur. Comme si le fait de louer un appartement constituait un privilège et non un droit. Or l'état de pénurie ne doit pas faire oublier le processus par lequel le capitalisme récupère par les loyers une part importante de ce qu'il concède par les salaires. La cherté du logement est bien, elle aussi, une forme d'exploitation. Il n'y a donc aucune raison de laisser la lutte des



classes sur son palier. Trop de travailleurs combatifs ont tendance à se transformer le soir, en locataires humbles et dociles. Et ils ont tort.

Bien sûr, dans un grand ensemble, l'homogénéité n'est pas souvent réalisée. Les différentes catégories socioprofessionnelles, les générations et les nationalités se côtoient sans se fréquenter. Une ville comme Sarcelles en est un exemple typique. Mais il n'en existe pas moins objectivement, pour les locataires des trois secteurs immobiliers — l'ancien, les H.l.m. et le neuf — une conjonction croissante d'intérêts communs.

Cette constatation déjà ancienne explique que des locataires se soient regroupés souvent en associations de défense. La Confédération nationale du logement (C.n.l.) (1), qui chapeaute la plupart de ces associations de locataires, est elle-même apparue dès 1916. Elle a maintes fois prouvé que la mobilisation de masse peut apporter une issue satisfaisante aux luttes des locataires contre les propriétaires.

Pour les catégories les plus défavorisées de la population, les jeunes ménages, les vieux et les smicards, pour les exilés de province comme pour les travailleurs immigrés, l'accession reste inacessible. Il leur faut donc chercher à se caser dans un des trois secteurs locatifs.

Aussitôt après la Deuxième Guerre mondiale, un petit air de démocratie a soufflé sur le pays. Et les locataires en ont bénéficié. Sans qu'on aille aussi loin que l'avaient fait les Communards, différentes lois ont été envisagées en leur faveur. L'une d'elles, proposée par les socialistes, est adoptée le 1er septembre 1948. Elle permet de bloquer les loyers, calculés en fonction de la surface corrigée, dans les immeubles antérieurs à cette date. Généreuse dans son principe, cette loi a souvent été mise en cause par la suite. Dès le IVe Plan, les loyers du secteur ancien sont libérés dans les communes de moins de 10 000 habitants. Et actuellement elle ne concerne plus que 1 040 communes. Il semble d'ailleurs, selon les récents propos de Christian Bonnet, secrétaire d'Etat à l'Equipement et au Logement, que ce mouvement doive s'accélérer sous peu.

Déjà, une augmentation de loyers comprise entre 6 et 17% vient d'être autorisée par l'Etat dans le secteur ancien. Sans doute en liaison avec le plan anti-inflation ? Prenant effet le 1er juillet 1973, ce relèvement des loyers sera supporté intégralement par les personnes de plus de 70 ans. Le gouvernement justifie cette attitude par l'extension de l'allocation-logement à cette catégorie de la population. Pourtant, un an après la publication des textes d'application de cette mesure, de nombreuses personnes âgées n'ont encore rien perçu. Estime-t-on, en haut lieu, qu'elles ont le loisir — et les moyens — d'attendre ? D'autant plus que cela porte à 223% l'ensemble des augmentations intervenues dans ce secteur depuis dix ans. Et malgré tout, ceux qui les subissent sont presque « privilégiés » par rapport aux locataires d'H.l.m. dont les loyers ont été relevés de 366% au cours de cette période.

Entente frauduleuse

Si l'on songe que le Smic s'élevait de 168% dans le même temps — ce qui est beaucoup plus rapide que l'élévation moyenne des salaires — la politique « sociale » du gouvernement apparaît dans toute sa splendeur.

Mais il y a pire que la hausse des loyers. Le plus gros souci des locataires devient l'importance grandissante des charges qui rend la quittance insupportable à de →

LES REVOLTÉS DE LA QUITTANCE



nombreux ménages. Par ce biais, les propriétaires cherchent à compenser le blocage tout relatif des loyers. Ils établissent en quelque sorte un système de vases communicants entre charges et loyers.

Or, ce comportement est scandaleux et illégal. Il n'est rendu possible que par l'ignorance des locataires. Car on ne peut pas faire figurer n'importe quoi au chapitre des charges. Celles-ci sont en effet définies, pour le secteur ancien comme pour les H.l.m., par l'article 38 de la loi du 1er septembre 1948. Ce texte explique que le locataire doit payer les fournitures nécessaires à l'entretien des parties communes (mais pas les salaires), les frais d'entretien des espaces verts (fourniture et main-d'œuvre), l'électricité des parties communes (seulement la consommation électrique, mais pas les lampes, ni le matériel électrique), les dépenses de chauffage (pas les réparations), la force motrice et l'entretien des ascenseurs (sauf les graves réparations), les frais de vidange, et enfin les frais d'abonnement du poste téléphonique (mais pas les communications).

On ne doit donc rien inscrire de plus au chapitre des charges que ce qui est énuméré par cette loi. C'est pourtant ce qui se produit trop souvent. De nouveaux exemples, tous récents, illustrent combien les abus sont répandus en la matière.

Le scénario est toujours le même. Des locataires apprennent, par hasard, que pour un logement de même catégorie situé dans un ensemble voisin, le montant des charges est sensiblement inférieur à celui qu'ils supportent. Aussi se réunissent-ils à quelques-uns pour en discuter. Puis ils décident de fonder une association de locataires, définie par la loi de 1901 sur les associations à but non lucratif. Cette association de locataires peut exiger du propriétaire ou du gérant qu'ils justifient des dépenses de charges par des factures. Bien entendu, un locataire isolé jouit théoriquement des mêmes droits. Mais il s'expose à des mesures de répression et, dans un rapport de forces aussi inégal, son isolement le condamne. Par contre, l'association présente plusieurs avantages. Elle confère une certaine puissance, face à un adversaire aux reins solides et aux appuis bien placés. De plus, le partage des tâches et des efforts, qui vont du simple travail militant jusqu'à des activités juridiques ou comptables en cas de conflit avec le propriétaire, n'est pas à sous-estimer. Enfin, toujours en cas de conflit, la présence et le soutien de voisins et d'amis sont souvent décisifs.

En épluchant les factures produites par les propriétaires, les associations vont, bien souvent, de surprise en surprise. Tels ces locataires du Logement français, à Mantes, qui ont découvert qu'on leur avait fait payer indûment plusieurs milliers de francs de papier hygiénique. Surprise également pour les locataires de la tour Keller, sur le Front de Seine, qui avaient réglé, à leur insu, les réparations d'un immeuble sis... à Verneuil.

Mais les promoteurs vont parfois beaucoup plus loin. Les locataires de la cité des Etouvies à Amiens s'en sont aperçus. Etonnés de supporter des dépenses de chauffage, deux fois plus élevées que les locataires d'autres ensembles, ils demandent les factures justificatives. Et que découvrent-ils ? Une entente frauduleuse de leur promoteur avec un entrepreneur qui aboutissait à inclure les dépenses de construction — pour la chaufferie et l'équipement de chauffage central — dans les charges. Ainsi payaient-ils, en plus de leurs loyers et des charges normales, les traites du promoteur. Un modèle dans le genre.

Le parc immobilier en France

Résidences principales : 15 778 100.
— En propriété ou copropriété : 6 796 420 = 44,7 %.
— En location : 8 981 680 = 55,3 %.
Ces locations se subdivisent ainsi :
— secteur protégé par la loi de 48 : 1,8 million.
— H.l.m. : 1,6 million.
— secteur libre neuf : 1 million.
— secteur libre ancien : 4,6 millions.
Locataires : 56 % des ouvriers et employés, 47 % des cadres ; 37 % des professions libérales, 21 % des agriculteurs.
Résidences secondaires : 1 255 360.
Logements vacants : 1 228 660.
Taille des logements du parc immobilier :
Logements de 1 et 2 pièces : 34 %
Logements de 3 pièces : 29 %
4 pièces et plus : 37 %
Recensement Insee de 1968 sur l'état des résidences principales :
Avec W.c. et bain : 41 %
Avec W.c. sans bain : 12 %
Sans W.c. ni bain : 31 %
Sans eau : 6 %
Sans cuisine : 4 %.
Habitations de fortune ; chambres meublées : 6 %.
Au rythme actuel de construction, on prévoit qu'en 1985 sept millions de résidences principales seront, encore, antérieures à 1948, voire à 1914 ou même à 1870.

Dans un autre ensemble de la région parisienne, le gérant a produit aux locataires, surpris par le montant des dépenses d'eau, deux factures successives d'un montant de 160 000 F. Renseignement pris auprès du Service des eaux, il est apparu que le gérant n'avait reçu qu'une seule facture de 160 000 F. Mais, comme il tardait à payer, un rappel de cette même facture lui avait été adressé. Et celui-ci n'a pas hésité à additionner la facture et son rappel pour faire supporter le tout aux locataires. Il n'y a pas de petits bénéfices dans le marais de l'immobilier.

Leur propriétaire en Justice

Le plus grave, c'est que cette liste des abus n'est rien, comparée à ce qu'elle serait si tous les locataires prenaient leurs affaires en main. Car, dans la lutte face aux charges, la mobilisation s'est toujours avérée payante. Mais elle suppose une prise de conscience encore peu développée. En ce sens, l'action des associations est positive. Les propriétaires et les gérants le savent bien, qui refusent encore bien souvent de les reconnaître. Quand ils ne les combattent pas.

Ainsi, à Paris, au cour d'affrontements récents opposant les associations de locataires de la rue des Dames et de la rue du Dr Finlay, au cabinet Degueldre, certains locataires ont-ils reçu leur congé. Mais, grâce à une mobilisation importante, ils ont finalement obtenu gain de cause devant la Justice. Nul n'a perdu son domicile et les associations, reconnues par la gérance, peuvent exprimer le point de vue des locataires et faire respecter la loi.

Nous n'avons jusqu'à présent envisagé que les deux secteurs, l'ancien et les H.l.m. où le montant des loyers tout comme les charges ne devraient, en principe, laisser aucune part à l'arbitraire. Mais il en est un troisième, en expansion rapide, où les loyers et les charges sont pratiquement libres. C'est le secteur « libre », qui comprend les logements non H.l.m. construits après 1948 et le secteur ancien « libéré ». Loyers et charges y sont fonction du marché de l'offre et de la demande. Terrain de prédilection des promoteurs et des spéculateurs, le secteur « libre » procure des bénéfices substantiels. Cependant, ce secteur comporte lui-même trois sous-catégories. D'un côté, des immeubles construits uniquement avec des capitaux privés. De grand standing pour la plupart, il comprennent des logements aux



loyers librement fixés par les propriétaires. Par contre, pour d'autres immeubles, les capitaux privés ont recouru à l'aide de l'Etat sous forme de prêts du Crédit foncier. Dans ce cas, 40% du montant des loyers est fixe, tandis que les 60 % restants sont indexés sur l'indice trimestriel du coût de la construction publié par l'Insee.

Il existe enfin des immeubles primés par l'Etat. Leurs promoteurs ne bénéficient d'aucun prêt du Crédit foncier, mais reçoivent des primes de 6 ou 10 F par an au m2, suivant les caractéristiques de la construction. Ils sont alors tenus de respecter certaines normes techniques. L'Etat ne va toutefois pas jusqu'à leur imposer des prix de vente ou de location. Et, libres de spéculer sur le dos des Français, ils n'en continueront pas moins de toucher leurs primes pendant 15 ou 20 ans, selon les cas. Comme quoi, parfois, nos dirigeants ont la main sur le cœur. Leur générosité explique les atteintes à la loi de 1948 destinées à satisfaire les appétits des promoteurs. Car le neuf ne leur suffit plus, depuis qu'ils ont compris quels substantiels profits permet la réhabilitation des immeubles anciens. Fort bien situés, au cœur des villes, ces immeubles, une fois « retapés », sont loués ou vendus à des prix très élevés.

Là encore, les locataires ont leur mot à dire. Car un peu de chaux sur les murs, de vernis sur les poutres et de moquette par terre ne justifie pas toujours les 700 F par mois d'un « charmant studio de caractère ». Des locataires du Ve arrondissement s'en sont émus. Après s'être constitués en comité de défense, ils ont traîné leur propriétaire en justice. Résultat : leurs loyers ont été ramenés de 800 à 200 F. En effet, les travaux réalisés dans leur immeuble ne permettaient pas aux yeux de l'article 6 — qui définit les critères permettant de libérer un loyer du secteur ancien — de percevoir un loyer supérieur à celui calculé d'après la surface corrigée. Théoriquement, les propriétaires risquent, dans un tel cas, une amende égale à 100 fois le montant des sommes perçues en trop. Pratiquement, les tribunaux se contentent de les obliger à restituer ces sommes aux locataires spoliés.

Abandon au privé

Là encore, le problème des charges se pose et de façon plus aiguë que dans les autres secteurs, vue l'absence de toute règlementation équitable. La récente mise au point d'un texte pompeusement baptisé « Charte des locataires » ne suffira certainement pas à résoudre les nombreux problèmes en suspens. Néanmoins, les principes généraux du droit restent valables. Un arrêt de novembre 1972 rendu par la 6e chambre de la Cour d'appel de Paris l'a démontré en approuvant la position des locataires contre celle de leur propriétaire.

Ce dernier avait confié la gestion de son ensemble de Claye-sous-Bois à un cabinet de gérance. Et il entendait inscrire au chapitre des charges les honoraires de ce cabinet, ainsi que les primes d'assurances de ses immeubles. Les locataires, estimant à juste titre que ces dépenses ne leur incombaient pas, n'ont pas tardé à réagir. Signalant leur désaccord au propriétaire, ils ont essayé de l'amener à leur point de vue. En vain. Ils ont alors refusé de payer le rappel des charges qui, chaque année, est destiné à faire concorder les acomptes avec les dépenses totales. Têtu, le propriétaire refusait toujours de fléchir. Et il a utilisé la procédure de commandement, qui peut aboutir à l'expulsion des locataires sans même qu'un tribunal soit saisi du litige. Les locataires se sont aussitôt adressés à un avocat et ont décidé, malgré les risques et le coût d'un tel choix, de porter l'affaire devant la Justice. En toute dernière extrémité, il est arrivé que des locataires recourent à la grève des loyers. C'est une décision juridiquement dangereuse, mais qui, à plusieurs reprises, a fait céder des propriétaires particulièrement rétifs.

Il apparaît ainsi que dans tous les secteurs, les locataires prennent conscience de la nécessité de se regrouper pour faire respecter leurs droits. Quoi d'étonnant, si l'on considère la part croissante consacrée par les Français à l'habitat ? Dans son indice des 259 articles sur le coût de la vie, l'Etat estime sans scrupule la charge-loyer à... 4,92% du budget familial. A peine plus raisonnable, l'Insee évalue cette même charge à 12%. On reste loin du compte. En fait, c'est 25% ou même 30% des ressources qui, pour les habitants des villes, sont absorbées par la quittance. A quoi il convient d'ajouter près de 12% pour les autres dépenses d'habitations (énergie, etc.).

Il n'est donc pas surprenant de constater, comme l'a fait une enquête de l'Insee en 1971, que les ouvriers et les employés sont les Français les plus mal logés. Et la récente décision de Guichard, ministre de l'Equipement et du Logement, de limiter les mises en chantier d'H.l.m. locatifs n'arrangera rien !

Ce mouvement est déjà amorcé. En 1972, la part du secteur locatif H.l.m. a représenté 23,24 % du nombre de logements construits contre 26,94% en 1971. Par comparaison, le

→

18-26 AOUT
STAGE NATIONAL DE FORMATION DANS L'ARDECHE

Un stage national de formation aura lieu du Samedi 18 août au dimanche 26 août **dans l'Ardèche, à** Saint-Pierre-de-Colombier **(20 km d'Aubenas).**

Parmi les thèmes traités figureront :

- **mouvement socialiste et histoire du parti ;**
- **mutations sociales et politiques ; nouvelles formes de l'exploitation capitaliste ;**
- **la communication, l'information, la vie dans le parti.**

François Mitterrand sera présent au stage le samedi 25. Parmi les animateurs sont actuellement prévus : H. Delisle, D. Taddeï, G. Martinet, C. Audry, M. Benassayag, G. Delfau, Y. Roudy, M. Seveno, J.-P. Bachy.

Pour tout renseignement concernant l'hébergement se mettre en relation avec Marius Bouchon, 8 rue Montgolfier, 07500 - Granges-les-Valences, Tél. 43.13.59.

LES REVOLTÉS DE LA QUITTANCE

→

nombre de logements de luxe a augmenté de 270 % au cours des douze dernières années. Et les charges financières des offices d'H.l.m. ont gravement pâti de l'augmentation du taux d'intérêt qui a pratiquement triplé, alors que les délais de remboursement tombaient de 45 à 40 ans.

Trop souvent, l'aide à la personne sous forme d'allocation-logement sert à justifier le lent abandon de l'aide à la pierre, qui désigne le financement par l'Etat des constructions de logements sociaux.

Mais le gouvernement n'est pas de cet avis, comme le démontre l'abandon, chaque année plus important, de la construction aux capitaux privés. Les chiffres sont probants. En 1972, la part des banques dans le financement de la construction a atteint 39,6 milliards. Soit les deux tiers des dépenses totales. Progression vertigineuse, si l'on considère qu'en 1970 leur participation n'était « que » de 49%. Inversement, et pour les mêmes dates, la part de l'Etat est tombée de 31 à 22%. Et celle du Crédit foncier est passée de 16% en 1967 à 8% l'an passé.

Dans ces conditions, comment s'étonner de la spéculation, autorisée et même favorisée par le gouvernement ? Les victimes de cette politique peuvent toujours se plaindre. Leur malheur fait le bonheur des capitalistes émerveillés par les profits qu'ils tirent de la pierre dans notre pays. « Vache à lait » du capital, l'immobilier rapporte en France des intérêts voisins de 12%. C'est mieux que chez nos partenaires du Marché commun, où ils atteignent à peine 5%.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'afflux de capitaux américains, anglais, allemands et japonais — pour l'essentiel. Les banques étrangères investissent des sommes considérables dans la construction de bureaux et d'immeubles de haut standing. On estime à près de 500 000 m2 la superficie de bureaux acquis par une cinquantaine de sociétés (anglaises) ces dernières années, dans la seule ville de Paris. Cette évolution n'a pas qu'un inconvénient social. Elle risque de transformer rapidement Paris en une ville morte, le soir, après la fermeture des bureaux.

De toute façon, tant que l'inflation persistera et en l'absence de tout changement politique, la spéculation risque de se poursuivre au même rythme effréné. C'est pourquoi des associations, des syndicats et les partis de gauche, conscients de la situation actuelle, avancent des propositions pour une politique véritablement démocratique de l'habitat. Mais, du problème foncier à la définition des charges, le champ est trop vaste pour que nous puissions envisager ici toutes les solutions préconisées.

Il est intéressant, comme le fait Me Bihl, d'imaginer l'affectation des dépôts de garantie à la construction sociale, à l'exemple du 1% patronal. On peut même, pourquoi pas, envisager de faire passer après 30 ans, les immeubles dans le domaine public. C'est une période assez longue pour rentabiliser les capitaux privés, qui acceptent bien cette solution pour les autoroutes. Il faut aussi, comme l'A.d.u.a. (2) par exemple, dénoncer le projet de loi sur l'architecture qui vise à renforcer les pleins pouvoirs des banques et des promoteurs. Critiquant l'Argent Roi dans la construction, l'A.d.u.a. réclame la suppression de l'Ordre des architectes, né sous Vichy, qui cautionne la politique actuelle.

On peut en rester à un certain nombre de mesures qui concernent directement les locataires. Luttant pour un habitat qui réponde aux aspirations de toutes les catégories sociales, la C.n.l. a présenté six propositions de lois aux différents groupes parlementaires. Elle réclame :

— La règlementation des loyers du secteur neuf non H.l.m. ;

— La limitation et la réduction des charges locatives pour toutes les locations ;

— Le financement H.l.m.

— Le retour à la représentation élue des locataires dans les Offices publics d'H.l.m.

— La reconnaissance officielle des associations de locataires ;

— L'extension de la loi du 3 juillet 1972 pour la limitation des loyers commerciaux.

De plus, elle a décidé, à l'issue de son récent congrès, au Havre, l'organisation d'une journée nationale d'action au mois d'octobre.

Pour sa part, le Parti socialiste ne reste pas inactif. Il a proposé un certain nombre d'amendements au Parlement visant à renforcer la défense des locataires. Dans cet esprit, Gaston Defferre réclamait en décembre dernier la rationalisation des annonces immobilières. Et, dès l'ouverture de la prochaine session parlementaire, le Parti socialiste se propose de présenter un vaste projet pour sauvegarder les intérêts des locataires. Le projet s'inspirera des six points avancés par la C.n.l. et rejoindra une proposition de Michel Rocard allant dans le même sens.

Mais, sans plus attendre, les locataires doivent en prendre conscience : leur sort est en leurs propres mains.

JEAN-LOUP REVERIER

(1) C.n.l. 9, rue Montéra, 75012-Paris.

(2) Association pour la démocratisation de l'urbanisme et de l'architecture 3, rue La Bruyère, Versailles.

Le Front populaire

Depuis le Front populaire, une génération a passé ! Ceux d'entre nous qui en furent contemporains n'ont pas fini de s'en souvenir. L'Histoire, il est vrai, est encore grosse de l'événement : le prolétariat exploité prend chaque jour une conscience plus claire de sa lutte et, si les croisades imbéciles des ligues fascistes se sont tues, le monde connaît d'autres maux et l'Espagne continue de souffrir.

En quelques pages vibrantes d'une brève préface, Jean Cassou, poète et écrivain, ami et collaborateur de Jean Zay, qui fut ministre sous le Front populaire, réveille tout un contexte avec le sens du combat. Oui, comment ne pas avoir gardé en nos consciences les raisons d'une lutte qui trouva sa source dans la dynamique des masses et dans l'accord des partis de gauche liés par le premier pacte d'unité d'action ?

Il est difficile d'écrire objectivement l'histoire de cette période qui alimente encore bien des discussions et suscite des réactions passionnées. Aussi l'étude que nous présentent les éditions Martinsart « Le Front populaire », (collection L'Humanité en marche) tient-elle à la fois de l'originalité et de l'honnêteté, puisqu'elle est le fait de deux personnalités représentatives des partis qui furent majoritaires à cette époque : Roger Quilliot, socialiste et professeur à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, maire de cette même ville, et Jacques Chambaz, agrégé de l'Université et membre du Comité central du Parti communiste.

Pour Roger Quilliot, qui avait grandi dans les mines du Pas-de-Calais, et qui avait onze ans en 1936, ce sont les réunions syndicales qu'il vivait avec son père qui préfigurèrent ce mouvement « de colère et d'espoir » que fut le Front populaire. Pour le militant socialiste, comme pour Léon Blum, le « Front » est ce « réflexe de défense instinctive » contre la double crise économique et politique des années 34-38. L'œuvre sociale incomparable, l'unité syndicale réalisée, les rapports des partenaires qu'aucun véritable contrat de gouvernement ne liait, tout reste pour nous une « vivante question »...

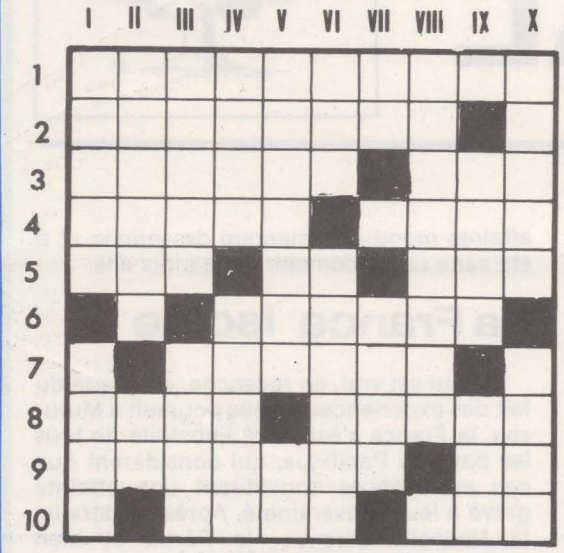
Quelles que soient les différences inévitables dans l'appréciation des événements qui ne peuvent manquer de se faire jour au fil des pages de cette étude, une chose est certaine : le Front populaire a succombé faute d'avoir pu maintenir sa cohésion. « L'attelage à trois têtes » (socialistes-radicaux-communistes), auquel manquaient des objectifs à long terme et des accords en profondeur, ne put avoir raison de la contre-offensive réactionnaire sous toutes ses formes. Mais l'expérience, comme le bilan, restent largement positifs.

Le Front populaire, la guerre d'Espagne, les grèves, Hitler, et toujours en toile de fond la guerre, telle est l'atmosphère du roman que l'éditeur a choisi pour illustrer ces jours exaltants et difficiles : « Le maître d'Ecole », de Pierre Gamarra.

L'« Histoire simple de l'homme simple qu'est le maître d'école contraste à première vue avec ces temps troublés où surgissent constamment de grands événements. Ceux-ci n'en prennent justement que plus de relief et la leçon que porte le récit est des plus hautes. Elle dit l'espérance et la joie que savent porter au long des temps ceux qui restent foncièrement pacifistes, hommes de gauche et républicains ; ceux qui, au nom de leur enracinement populaire, ont décidé de faire FRONT ».

PIERRE GUIDONI

Mots croisés



PROBLEME N° 74

HORIZONTALEMENT :

1. Ne manque pas d'une certaine influence. — 2. Bon public pour un ministre. — 3. Particulièrement appréciée. Un bon bout rimé. — 4. Propice au bronzage. Sabotent la mise en plis. — 5. Le bas fond. Pronom. Décoration. — 6. Savoureuse quand elle traite du nez. — 7. Ne manquait pas de certains attraits. — 8. Permit à certain de trouver partenaire. Sacrifice rituel. — 9. Interprété. Arrose Saint-Omer. — 10. Moyen de direction. Fut frappé fortement par Saint-Louis.

VERTICALEMENT :

1. Espèce d'opuntia. Décision d'autorité. — 2. Machiner. Quand on roule dessus, c'est sans doute en Rolls ! — 3. Dissimuler. Brille surtout dans la nuit. — 4. Bien content. Pas tellement enthousiaste. — 5. Devenir mûr. Le premier. — 6. Un coin tranquille et humide. Excès à éviter. — 7. Article de bonne qualité. Un château pour Diane. — 8. Pour eux la vie, c'est le pied ! — 9. Anciennement divine. Contient les éléments douteux d'un régime. — 10. On y adorait le soleil. Indispensable au porteur d'eau.

SOLUTION DU PROBLEME N° 72

HORIZONTALEMENT : 1. Maraîchers. — 2. Anesse. — 3. Niais. Muas. — 4. UM (Mu). Aubiers. — 5. Tarte. Té. — 6. Eloi. Pie. — 7. Aqueduc. — 8. Ténu. Toile. — 9. Igné. Net. — 10. OEE. Repèse. — 11. Ne. Oasis.

VERTICALEMENT : 1. Manutention. — 2. Animal. Egée. — 3. Réa. Roanne. — 4. Asiatique. — 5. Issue. — Râ. — 6. Ce. Bettes. — 7. Mie. Do. Pi. — 8. Emue. Puinés. — 9. Articles. — 10. Sassée. Etés.

SOLUTION DU PROBLEME N° 74

HORIZONTALEMENT : 1. Notabilité. — 2. Oualiles. — 3. Prisée. Ode. — 4. Adret. Epis. — 5. Lie. Tu. Ove. — Tirade (cf Cyrano). — 7. Sirène (cf Ulysse). — 8. Côte (Adam et Eve). Messe. — 9. Traduit. Aa. — 10. Rêne. Ecu.

VERTICALEMENT : 1. Nopal. Acte. — 2. Ourdir. Or. — 3. Taire. Star. — 4. Aise. Tiède. — 5. Blettir. Un. — 6. Ile. Urémie. — 7. Le. Anet. — 8. Isopodes. — 9. Dive. Sac (allusion au régime de bananes et non au régime pompidolien et le S.a.c. i). — 10. Emèse. Seau.

Abonnés arrivés à échéance réabonnez-vous sans tarder

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à 50 F ☐
normal d'un an à 90 F ☐
de soutien à 100 F ☐
de soutien à 150 F ☐
de soutien à 200 F ☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement au C.C.P. L'Unité 3034980 La Source ☐

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

l'unité

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc
(Paris-9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION
Serge Richard (rédacteur en chef), Claude Fuzier, Guy Perrimond, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butheau, Christine Cottin, Daniel Mitrani, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Maurice Séveno, Pierre Thibault, Claude Vintoux, Antoine Violet.

SEC. DE REDACTION-MAQUETTES
Nicole Chaillot

AVEC LA COLLABORATION DE
Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Yves Durrieu, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Pierre Joxe, Pierre Lavau, Emile Loo, François Mitterrand, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddeï.

ADMINISTRATION

Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé.
Publicité : Régie Publicitaire, 2 rue du Cygne, Paris 1er. Tél. 508.45.00 (Michèle Pancaldi).
Spectacles : France-Lafayette, 10 rue Bleue, Paris 9e. Tél. 523.10.35 (Jean-Pierre Lemaire).
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2000.

Imprimerie d'Hebdo-T.C. 76 - Yvetôt.

Bombe française

LES OIGNONS DE L'AMIRAL



Les protestations contre les expériences nucléaires françaises sont généralement le fait d'organisations spécialisées, dites « pacifistes », d'audience limitée. Les efforts courageux qu'elles déploient depuis plusieurs années leur valent la sympathie de l'opinion publique, sans que celle-ci ait jamais été tout à fait convaincue de leur efficacité.

D'où vient que cette année le débat ait pris une autre ampleur ? Certes, l'appel des parlementaires polynésiens et l'initiative du mouvement international Peace Media, invitant un certain nombre de personnalités à se rendre dans le Pacifique, ont rencontré un important écho dont notre ami Louis Besson, député apparenté socialiste de Savoie, a rendu compte dans ces colonnes *(voir « l'Unité » du 6 juillet)*. Mais le mouvement d'opinion que cette initiative a contribué à créer a réussi cette fois à dépasser de très loin le cadre habituel, puisqu'il a amené à la fois l'Eglise et l'Armée à entrer, et de quelle manière, dans le débat.

Un nouveau choix

Le fait est assez nouveau pour avoir justement ému le directeur du « Figaro », Louis Gabriel-Robinet, qui, dans un éditorial prudemment intitulé « Remous », exprimait lundi son déchirement. Pour tous ceux — dont Robinet est l'archétype — qui ont toujours vu dans le sabre et le goupillon les deux piliers de la sagesse et de la raison, leur brutal affrontement, concrétisé par la polémique entre l'évêque d'Orléans, Mgr Riobé, et l'amiral de Joybert, chef d'état-major de la Marine, est proprement déconcertant.

Passons sur le fait que, pressé de choisir, le directeur du « Figaro » préfère l'amiral à l'évêque. Maurras aurait fait le même choix et Robinet, quant à lui, avait déjà en 1940 choisi Pétain, ce qui, à l'époque, ne l'éloignait pas du cardinal Gerlier. L'important, aujourd'hui, est que non pas encore l'Eglise tout entière, mais au moins certains de ses responsables les plus éminents n'hésitent plus à intervenir publiquement et à dire, comme la gauche le dit depuis bien longtemps, que la politique de défense nationale fondée sur une force nucléaire française, dite de dissuasion, est à la fois aberrante, dangereuse, et inefficace.

On ne s'étonnera pas d'entendre des militaires affirmer avec superbe que tous ceux qui, en dehors d'eux, parlent de ces problèmes « ne font que dire des âneries » — l'expression est de l'amiral de Joybert. Il serait long de plusieurs volumes, le sottisier que l'on pourrait constituer à partir de déclarations aussi péremptoires de généraux, de colonels ou d'amiraux au cours des vingt-cinq dernières années. Ceux qui continuent à parler ainsi auraient plus de force de conviction s'ils étaient capables de démontrer qu'ils ont raison : c'est-à-dire que la bombe atomique française constitue véritablement une force de dissuasion, qu'elle protège effectivement la France contre toute attaque éventuelle et qu'elle assure ainsi l'indépendance nationale. Procéder par affirmation ou vilipender ceux qui pensent autrement n'a jamais constitué une démonstration.

Une entreprise démesurée

Or, à l'encontre des thèses officielles, il existe un certain nombre de faits que le Parti socialiste a, pour sa part, rappelés en élaborant son programme de gouvernement. L'objectif de la politique gaulliste depuis 1958 a été la création d'un ensemble comprenant la force nationale stratégique avec ses bombes atomiques et thermonucléaires, ses avions, ses fusées sol-sol et mer-sol, mais aussi un système de forces conventionnelles (engins, blindés, etc.) et un environnement (moyens radars, télécommunications). La condition de son efficacité est que l'ensemble du programme soit réalisé. Sans son environnement radar et ses télécommunications, la force de frappe est, en effet, aveugle et paralysée. Selon la thèse officielle, il est impossible, sans un environnement de forces conventionnelles, de tester les intentions de l'agresseur, donc d'utiliser la menace nucléaire, plutôt que de recourir d'emblée à l'emploi des armes atomiques, synonyme de suicide dans un conflit avec une puissance nucléaire.

La démesure de cette entreprise a entraîné d'énormes retards dans l'exécution de la seconde loi-programme d'équipement militaire ; la troisième ne fait, pour l'essentiel, que prendre acte de ce retard et ne prévoit guère que la réalisation du matériel non construit. La France ne dispose donc pas, à l'heure actuelle, d'un système de défense cohérent et efficace. En cas de crise grave, elle ne serait pas, contrairement aux affirmations gouvernementales, en état d'assurer seule sa défense. L'argument selon lequel la force nucléaire permet à la France de faire triompher son point de vue sur les grandes affaires mondiales manque de sérieux et a été sans cesse démenti depuis dix ans.

La France isolée

Ce qui est vrai, en revanche, c'est que du fait des expériences qu'elle poursuit à Mururoa, la France s'est attiré l'hostilité de tous les pays du Pacifique, qui considèrent que ces expériences constituent une atteinte grave à leur souveraineté. Après l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Pérou et bien d'autres, c'est le gouvernement chilien qui vient de souligner que « l'océan Pacifique est une mer libre et qu'aucun Etat ne peut l'utiliser pour effectuer des expériences nucléaires ou interdire le passage des bateaux et des avions des autres pays ». L'isolement de la France dans cette affaire est à peu près total. Condamnée par l'Onu, par la Conférence internationale de Stockholm sur l'environnement, par l'Organisation mondiale de la santé et par la Cour internationale de Justice de La Haye, elle demeure l'un des rares pays à n'avoir pas signé les accords de Moscou interdisant les essais nucléaires dans l'atmosphère et sous les eaux. Loin de participer à la détente, elle contribue ainsi à alimenter la course aux armements comme elle encourage, dans le même temps, le commerce des armes.

Ce sont là, disent les partisans de la bombe française, des arguments d'ordre moral qui ne résistent pas à une analyse politique et militaire. Mais on peut précisément se demander si, en un tel domaine, ce ne sont pas les valeurs morales qui doivent primer sur les autres. C'est ce que souligne justement Henri Fesquet quand il conclut ainsi un article du « Monde » : « La défense de la paix est devenue une chose trop vitale pour l'abandonner aux militaires et aux gouvernants. Jamais le monde n'a eu plus besoin d'une conscience morale et spirituelle qui surplombe les servitudes des ambitions politiques. »

Et quand l'amiral de Joybert enjoint aux prêtres de se « mêler de leurs oignons », on peut lui demander aussi de quel droit il tranche lui-même, au nom des Français, de ce qui peut être demain leur vie ou leur mort. Au fait, ces Français, dont on exprime ainsi les sentiments, n'auraient-ils pas quelque chose à dire sur la bombe française ? Comment se fait-il que ce Pouvoir si prompt à organiser des référendums n'ait jamais songé, sur ce point, à les consulter ?

ANTOINE VIOLET